

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN DE LA DORDOGNE (EPIDOR)

DORDOGNE 2050 : ELABORATION D'UNE STRATEGIE PROSPECTIVE POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DU BASSIN DE LA DORDOGNE CLASSE RESERVE DE BIOSPHERE PAR L'UNESCO

Réf : RE_EPIDOR_Dordogne 2050_Résultats des enquêtes_V1.1surligné

DATE : 15 FEVRIER 2019

Sommaire

1.1	Préambule	3
	Contexte et objectifs des enquêtes	3
	Modalités de mise en œuvre	3
	Remarques à propos des résultats	3
1.2	Profil des répondants	5
	Territoire d'intervention	5
	Champ d'intervention	6
	Catégorie.....	7
1.3	Perception des 8 enjeux identifiés dans l'Atlas Dordogne 2050	8
	Rappel des enjeux.....	8
	Synthèse des perceptions enjeu par enjeu.....	9
	Comparaison enquête restreinte / enquête grand public.....	10
	Autres enjeux perçus par les répondants à l'enquête restreinte	11
1.4	Perception des effets sur les activités du bassin	15
	Les activités les plus fragiles du bassin	15
	Les activités qui nécessiteraient une intervention prioritaire	17
	Les freins à l'adaptation des activités.....	22
	Les efforts à consentir individuellement et/ou collectivement en priorité.....	25
	Les acteurs clés du changement	27
1.5	Les solutions à explorer	28
	Part des répondants ayant choisi de s'exprimer sur les projets.....	28
	Rappel des projets	28
	Synthèse des perceptions concernant les 24 projets	31
	Comparaison enquête restreinte / enquête grand public.....	32
	Les autres projets proposés par les répondants.....	33
1.6	Question de conclusion	41

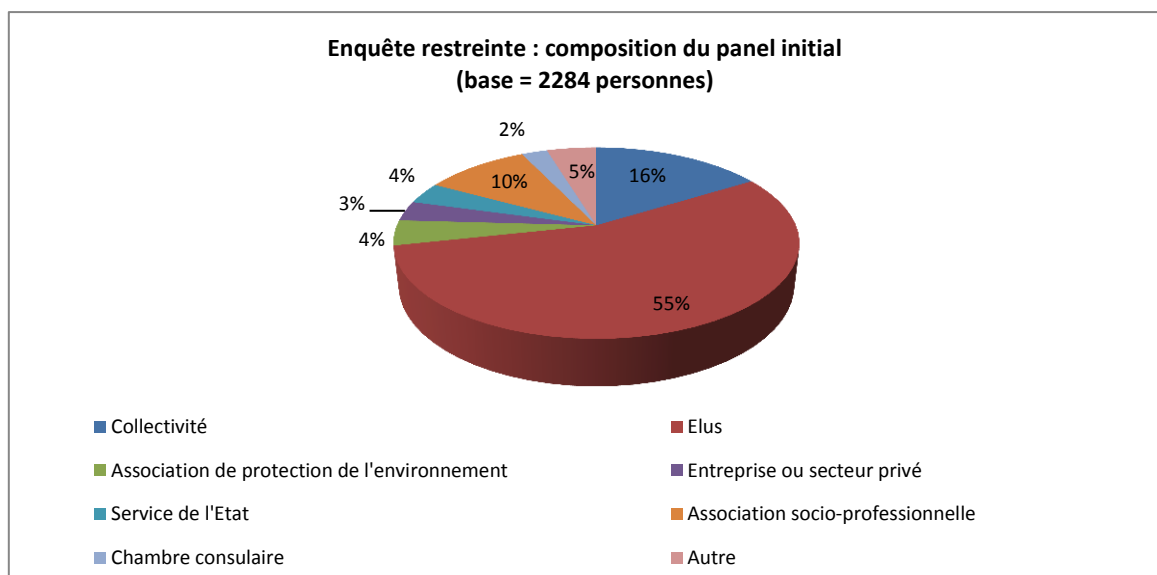
1.1 Préambule

Contexte et objectifs des enquêtes

Ce document constitue la synthèse des résultats de deux enquêtes en ligne menées dans le cadre du projet "Dordogne 2050", porté par l'établissement public de bassin Epidor :

- Une enquête dite « restreinte » envoyée à une liste de 2284 destinataires, dont 2050 mails valides.
- Une enquête dite « grand public » accessible sur le site Epidor.

Cette enquête visait à recueillir l'avis des acteurs du bassin de la Dordogne sur les enjeux identifiés lors de la phase du projet « prospective et consultation », les activités repérées comme les plus fragiles au regard du changement climatique ainsi que sur un panel de projets envisagés en terme d'aménagement et de gestion durable de l'eau et des territoires.



Modalités de mise en œuvre

Les deux enquêtes ont été mises en ligne le 11 janvier 2019.

L'enquête restreinte a fait l'objet de 3 relances, les 18 janvier, 25 janvier et le 1er février par mail. L'enquête grand public a fait l'objet de plusieurs relances via la page facebook d'Epidor (23 janvier) ainsi qu'une relance plus ciblée de la part d'Epidor vers ses relais pour diffusion auprès de leurs adhérents/ listes de contact (...) le 24 janvier.

Les résultats analysés dans ce rapport sont issus des réponses apportées aux deux enquêtes à la date du 11 février 2019, date à laquelle l'enquête restreinte a été clôturée.

Afin de pouvoir toucher le plus grand nombre de personnes, le choix a été fait de maintenir l'enquête grand public ouverte jusqu'à la fin du mois de février au minimum. Les réponses apportées ultérieurement à cette enquête feront l'objet d'amendements du présent rapport d'enquête par Epidor sous la forme d'encadrés facilement identifiables.

Remarques à propos des résultats

Enquête restreinte

A la date du 11 février 2019, **630** personnes avaient commencé à remplir le questionnaire, soit **30,7%** de la population mère.

Sur ces 630 personnes, 131 se sont arrêtées à la première page du questionnaire (questions de profil). Le nombre de réponses exploitables est donc de **499** (soit **24,3% de la population mère**).

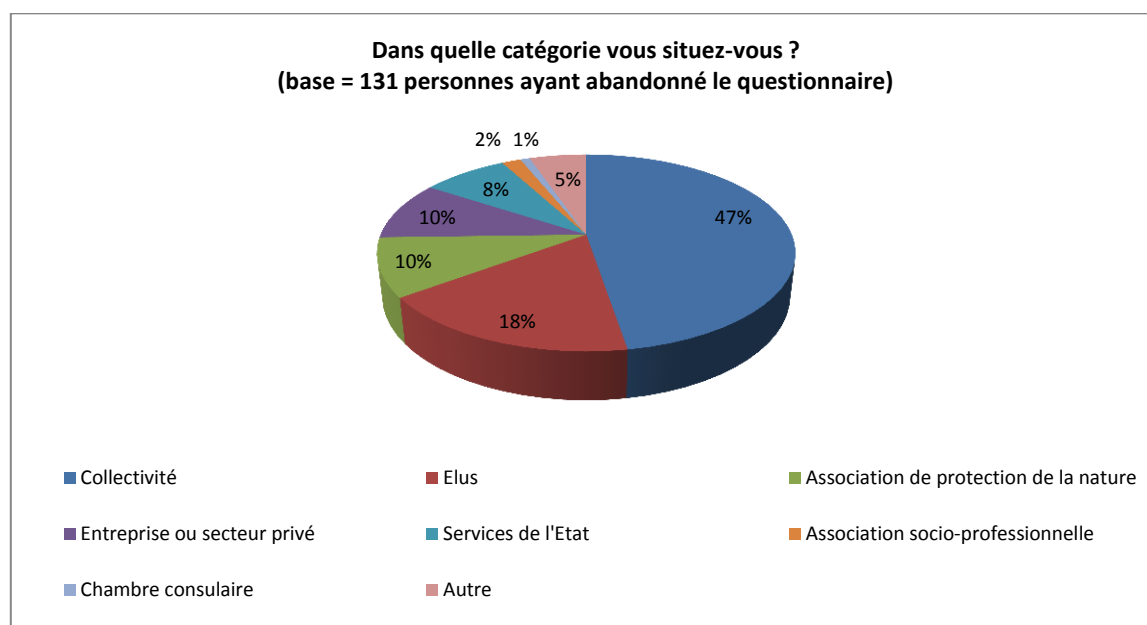
On notera que sur les 131 personnes qui ont abandonné le questionnaire dès la 1^{ère} page, 65% sont des élus ou des collectivités.

Les remarques reçues par mail ou téléphone de la part de certains destinataires de l'enquête restreinte donnent une indication des motifs les ayant conduit à abandonner le questionnaire en cours de route :

- « Manque de connaissances (il aurait fallu faire une réunion d'information et de présentation de l'atlas et de Dordogne 2050) pour que les élus notamment et certains acteurs puissent répondre de manière pertinente » ;
- « Je n'ai aucune compétence pour donner mon avis sur le projet « Dordogne 2050 ». Je vous prie donc de m'excuser » ;
- « Mon avis sur le projet "Dordogne 2050", qui est un projet global d'aménagement et non pas un projet opérationnel sur lequel je pourrais être en mesure de préciser le cadrage réglementaire au regard de la loi sur l'eau, ne serait en aucun cas pertinent à ce stade. D'ailleurs, après avoir consulté votre enquête pour vérifier le type de questions posées, je peux vous confirmer que je ne serais pas en mesure de répondre autre chose à vos questions que "ne sais pas", ce qui ne vous apporterait pas grand-chose » ;
- « Je n'ai pas pu en mon âme et conscience terminer votre questionnaire. Je ne suis pas au fait de TOUT ce qui peut se passer dans l'avenir. Merci de contacter un "visionnaire" mais pas un simple président d'AAPPMA. »

Ces 131 formulaires d'enquêtes ne sont pas comptabilisés dans les analyses.

Le profil des répondants est relativement éloigné de l'échantillon initial :



La proportion élus / collectivité parmi les répondants est inversée, ce qui peut s'expliquer à la fois par une forte mobilisation des collectivités contactées comme par la possibilité qu'un certain nombre d'élus ont pu transmettre le lien de l'enquête à des collaborateurs.

On constate par ailleurs que les associations de protection de la nature, les entreprises / organismes du secteur privé et les services de l'Etat se sont fortement mobilisés (ils sont deux fois plus représentés parmi les répondants que dans le panel initial). A l'inverse les associations socio-professionnelles ont moins participé à l'enquête.

Enquête grand public

Lors de l'extraction pour analyse des résultats de l'enquête grand public, le 11 février 2019, celle-ci avait reçu **72 réponses**.

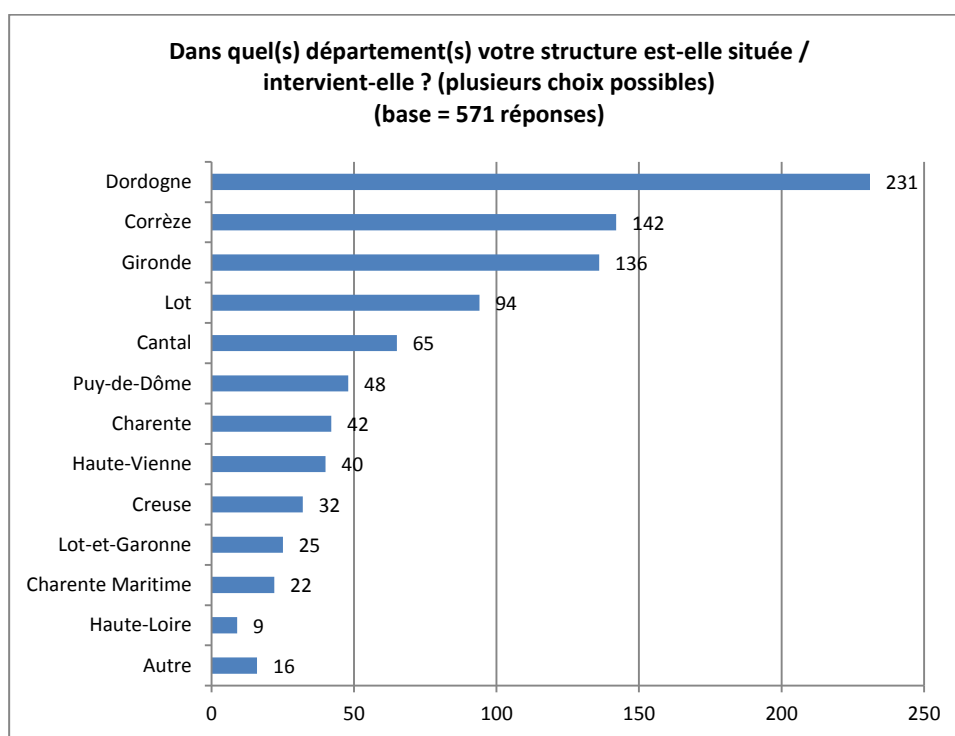
Au total, ce rapport d'enquête analyse donc **571 réponses exploitables (87,4% issues de l'enquête restreinte, 12,6% de l'enquête grand public)**.

Sauf indication contraire, les résultats sont en pourcentage des avis exprimés. Le pourcentage est calculé sur la totalité des réponses aux deux enquêtes ainsi que sur la totalité des réponses par enquête.

Les commentaires sont anonymisés. A l'exception de quelques suppressions de signatures, ils sont restitués dans leur exhaustivité, tels qu'ils ont été formulés par les répondants.

1.2 Profil des répondants

Territoire d'intervention

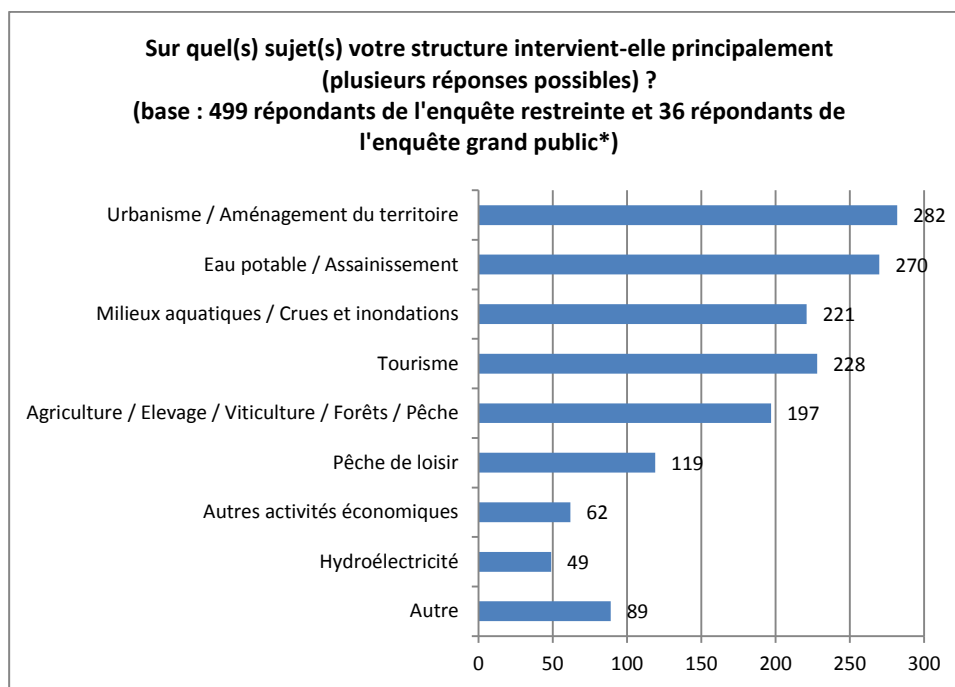


Trois départements sont principalement représentés chez les répondants : la Dordogne (40% des répondants), la Corrèze et la Gironde (respectivement 25% et 24% des répondants).

Les différences entre les deux enquêtes ne sont pas significatives (variation maximale : 2 points de pourcentage).

On rappellera que chaque département comporte une fraction très variable de son territoire dans le bassin de la Dordogne : les pourcentages de réponse par département reflètent en grande partie ces disparités.

Champ d'intervention



*Dans l'enquête grand public, cette question n'a pas été posée aux particuliers et étudiants / lycéens

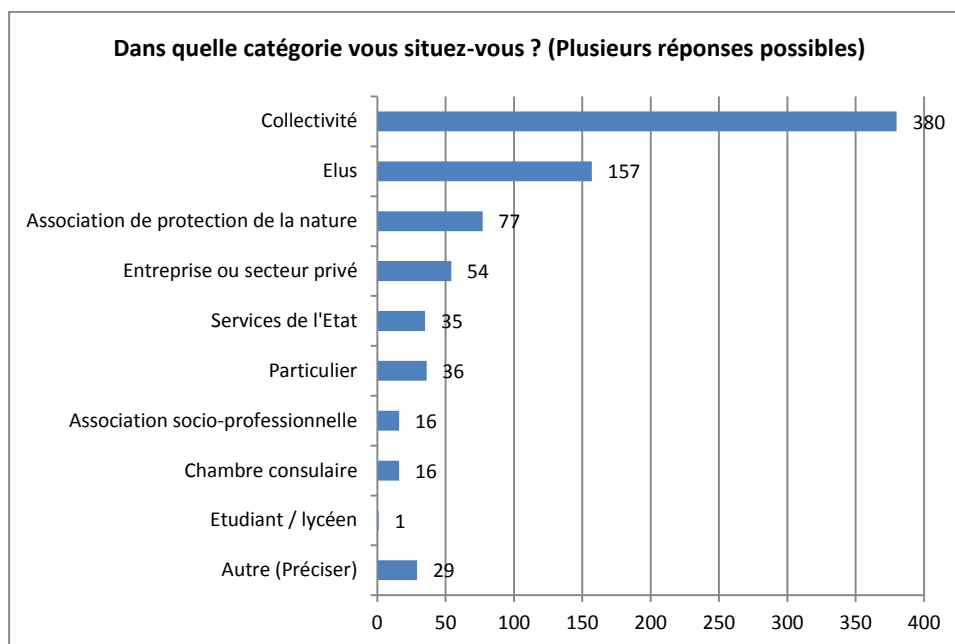
Près d'un répondant sur deux (49%) travaille au sein d'une structure intervenant sur le champ de l'urbanisme / aménagement du territoire, ou sur celui de l'eau potable / assainissement (47%).

Ils sont un tiers environ à travailler dans une structure intervenant sur la thématique des milieux aquatiques / crues et inondations (39%), du tourisme (40%) et de l'agriculture / élevage / viticulture / forêt / pêche.

Les écarts entre les deux enquêtes sont significatifs (> à 10 points de pourcentage) sur la quasi-totalité des items. Les pourcentages sont systématiquement plus importants dans l'enquête restreinte à deux exceptions près :

- les répondants dont la structure intervient sur la thématique des milieux aquatiques / crues et inondations sont surreprésentés dans l'enquête grand public (59% des répondants à cette question, 40% dans l'enquête restreinte)
- les répondants dont la structure intervient sur la thématique de l'hydroélectricité y sont également surreprésentés (19% des répondants dans l'enquête grand public, 8% dans l'enquête restreinte).

Catégorie



Au total, 67% des répondants aux deux enquêtes appartiennent à une collectivité et 27% sont des élus.

Les profils des répondants sont très différents d'une enquête à l'autre :

- Les collectivités sont essentiellement représentées dans l'enquête restreinte (74% des répondants, 11% dans l'enquête restreinte) ; il en est de même pour les élus (30% des répondants, 8% dans l'enquête restreinte) ;
- A l'inverse, parce que ces catégories sont propres à l'enquête grand public, les particuliers ne sont représentés que dans l'enquête grand public (50% des répondants, de même que les étudiants / lycéens (1% des répondants).

1.3 Perception des 8 enjeux identifiés dans l'Atlas Dordogne 2050

Rappel des enjeux

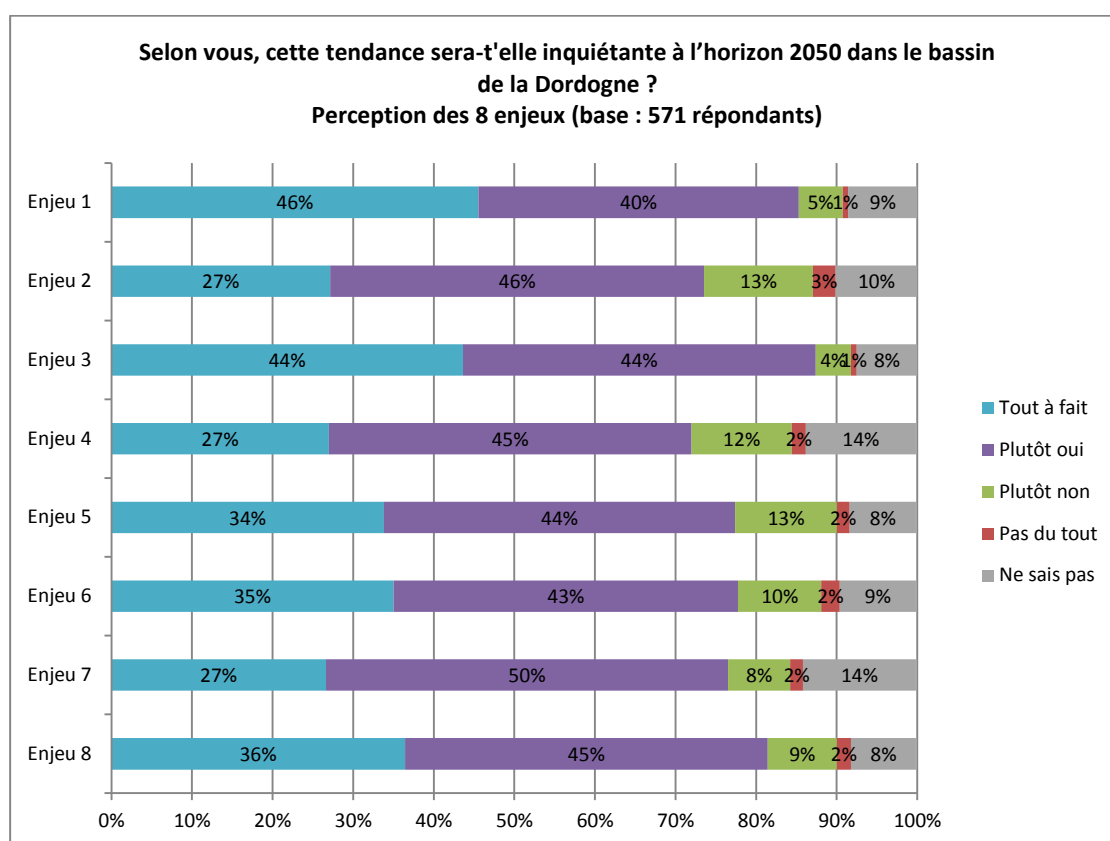
L'atlas Dordogne 2050 identifie 8 enjeux « tendances problématiques à plus ou moins longs termes pour notre environnement », ou « enjeux ».

Le tableau suivant les récapitule :

Enjeu 1	50 % du petits cours d'eau du bassin pourraient être intermittents à l'horizon 2050. En conséquence, des difficultés d'approvisionnement en eau brute sont à prévoir ainsi que des problèmes de rejets des eaux usées traitées (p.20, 34, 92, 130).
Enjeu 2	La neige et le froid se feront plus rares y compris en montagne et les canicules seront plus fréquentes mais probablement moins fortes qu'ailleurs. Moyennant quoi, les sports d'hiver seront perturbés ou les périodes raccourcies. Sur le bassin, la qualité de vie sera modifiée et des évolutions culturelles sont à attendre : fête de la moisson ou des vendanges à contretemps (p.26, 111, 128).
Enjeu 3	La diversité biologique connaîtra une importante érosion en raison d'une part de la réduction des habitats causés par l'évolution des débits et des zones humides, le réchauffement des eaux, l'introduction d'espèces invasives, la compétition entre espèces, de nouveaux risques épidémiologiques. Ce qui perturbera le fonctionnement des écosystèmes aquatiques déjà vulnérables. Les espèces exotiques vont s'étendre tandis que les espèces faunistiques et floristiques sensibles risquent de disparaître (p.127, 128, 129).
Enjeu 4	Il existe de très grandes incertitudes sur l'approvisionnement énergétique à l'échelle planétaire tant pour des raisons politiques et commerciales que démographiques, industrielles et environnementales. Par conséquent, la place de la production hydroélectrique dans le mix énergétique est posée. L'intérêt collectif des aménagements hydroélectriques se posera différemment selon l'échelle géographique d'analyse, locale ou globale, du système électrique. Pour tenir compte d'enjeux locaux considérés comme prioritaires, les réponses pourront être en faveur ou défaveur d'une extension de la production ou d'une modification de la gestion des ouvrages (p. 73, 74, 126, 139).
Enjeu 5	Deux révolutions ont bouleversé les rapports ville-campagne et impacté le climat. La première est la révolution industrielle qui provoqua l'exode rural. La deuxième est la révolution des transports qui accéléra la "mondialisation" des échanges et modifie les paysages ruraux. Les campagnes situées à l'écart des grands axes de communication et des villes sont parfois qualifiées de "territoires périphériques" car elles connaissent un profond bouleversement économique et social. En conséquence, s'esquisse un bassin à deux faciès : l'un relativement dynamique, influencé par les grandes villes, l'autre, de faible densité, vieillissant en voie de paupérisation (p.49, 51, 53, 54, 55, 141).
Enjeu 6	L'agriculture conventionnelle sera confrontée à un mauvais bilan gaz à effet de serre alors même que les cultures auront besoin de plus d'irrigation, ce qui augmentera la pression socio-économique exercée sur les exploitations agricoles. Ces évolutions pourraient accélérer la désertification rurale, motiver une intensification de la production avec des aménagements lourds dans l'espace rural (création de retenues...) ou susciter de nouvelles approches agronomiques plus résilientes aux aléas. Les deux approches continueront de coexister (p.95, 97, 98, 99, 101, 133, 137).
Enjeu 7	L'estuaire sera surexposé aux trois processus d'origine climatique: élévation du niveau des océans, baisse des débits fluviaux, réchauffement de l'air et des eaux de surfaces, ce

	qui nécessitera de se positionner entre deux approches alternatives : l'accroissement des infrastructures de protection et des dispositifs de compensation de la baisse des débits (endiguement, soutien d'étiage coordonné avec la Garonne, « crues artificielles », assainissement renforcé) ou une stratégie de recul d'enjeux (dépoldérisation, abandon de prises d'eau saumâtre ou à risque) (p.93, 94).
Enjeu 8	On suppose une augmentation du risque d'inondation par ruissellement qui nécessite de prendre en compte dans l'aménagement ordinaire rural et urbain de nouveaux outils réglementaires s'ajoutant à ceux qui existent actuellement et qui concernent les inondations fluviales. Il faut dès à présent repenser l'occupation du sol : déconstruire en zone à risque et en zones humides, découvrir les ruisseaux et fossés mis en conduite, reconfigurer le travail agricole des sols (p.35, 85-86, 87-88).

Synthèse des perceptions enjeu par enjeu

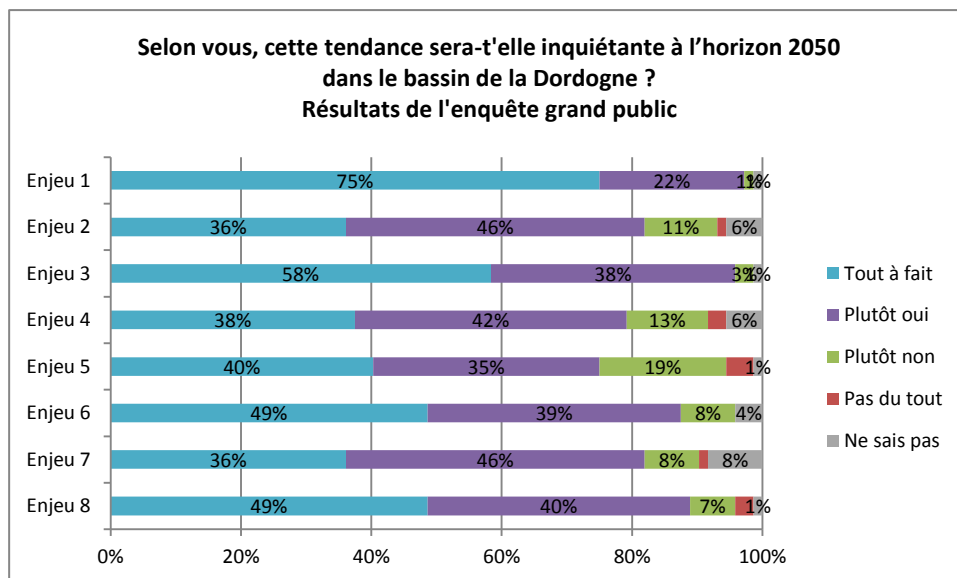
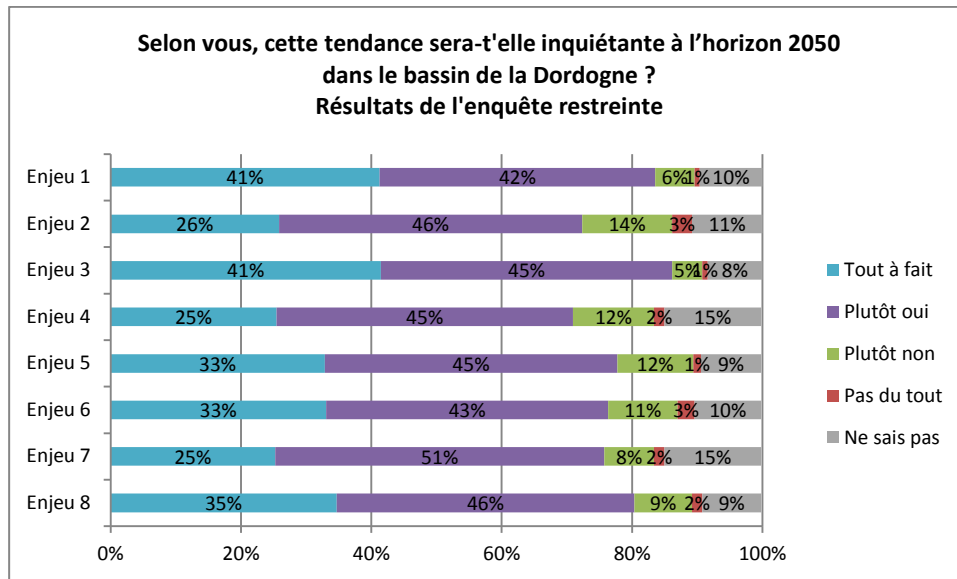


D'une manière générale, les répondants aux deux enquêtes coïncident sur le fait que les différentes tendances proposées à l'horizon 2050 dans le bassin de la Dordogne sont inquiétantes (entre 72% et 96% des répondants ont répondu « tout à fait » ou « plutôt oui » pour les différents enjeux).

- Les enjeux cumulant le plus de perceptions « inquiètes » sont les enjeux 3, 1 et 8 (ils cumulent respectivement 87%, 85% et 81% de réponses « tout à fait » ou « plutôt oui »).
- A l'inverse, les enjeux 4 et 2 sont les deux enjeux recueillant le plus d'avis « moins inquiets » (« plutôt non » ou « pas du tout »).

On note une proportion importante (> à 10% des réponses) de non réponse sur les enjeux 4 et 7, vis-à-vis desquels les répondants ont plus de mal à se positionner.

Comparaison enquête restreinte / enquête grand public



Les répondants à l'enquête grand public manifestent d'une manière générale plus d'inquiétude que les répondants à l'enquête restreinte :

- Les pourcentages de réponses « inquiètes » (« tout à fait » et « plutôt oui ») oscillent entre 75% et 97% pour l'enquête grand public, entre 71% et 86% pour l'enquête restreinte.
- En moyenne pour l'ensemble des items, ces réponses « inquiètes » concernent 86% des répondants de l'enquête grand public, 78% des répondants de l'enquête restreinte (soit 8 points de pourcentage d'écart).
- Les perceptions les plus inquiètes (« tout à fait ») oscillent entre 36% et 75% pour l'enquête grand public, entre 25% et 41% pour l'enquête restreinte.
- En moyenne pour l'ensemble des items, ces réponses « très inquiètes » concernent 48% des répondants de l'enquête grand public, 32% des répondants de l'enquête restreinte (soit 16 points de pourcentage d'écart).

Ce sont en revanche les mêmes enjeux qui recueillent le plus d'inquiétudes, soit par ordre décroissant :

- l'enjeu 1 (97% de réponses inquiètes dans l'enquête grand public, 84% dans l'enquête restreinte),

- l'enjeu 3 (96% de réponses inquiètes dans l'enquête grand public, 86% dans l'enquête restreinte) et
- l'enjeu 8 (89% de réponses inquiètes dans l'enquête grand public, 80% dans l'enquête restreinte).

Les enjeux qui recueillent le moins d'avis inquiets diffèrent en revanche légèrement d'une enquête à l'autre :

- Dans l'enquête grand public, il s'agit des enjeux 4 et 5 (respectivement 79% et 75% d'avis inquiets)
- Dans l'enquête restreinte, il s'agit des enjeux 4 et 2 (respectivement 71% et 72% d'avis inquiets)

Autres enjeux perçus par les répondants à l'enquête restreinte

57 répondants à l'enquête restreinte ont complété leur réponse.

Les commentaires sont retranscrits ci-dessous dans leur intégralité, et classés en deux grandes catégories : ceux qui commentent des évolutions à prévoir ou complètent la formulation des enjeux ; ceux qui renvoient à des suggestions pour agir.

Evolutions à prévoir / autres enjeux perçus

Liés à l'eau

- Outre les **inondations par ruissellement**, il y a sans doute aussi à s'interroger sur le débordement des affluents et petits cours d'eau (évolution vers un régime de type méditerranéen ?)
- La baisse de la **qualité physico chimique** des eaux de surfaces.
- **L'augmentation des retenues artificielles**. L'effacement des étangs.
- Les problèmes **approvisionnement des nappes profondes**. Une bonne partie du bassin est un collecteur pour la recharge des nappes.
- La sécheresse provoquera l'**accumulation des pesticides** dans les sols qui seront moins "lavés" par la pluie. Les cultures seront d'autant plus polluées ainsi que les cours d'eau lorsqu'il pleuvra (autant, voir plus de pesticides diluées dans une quantité moindre d'eau).
- **L'eau potable qui n'arrivera plus au robinet et/ou qui sera polluée par des nanoparticules et des substances médicamenteuses** (en plus de celles qu'on connaît actuellement), que les stations d'épurations ne savent pas traiter. L'eau sera probablement impropre à la consommation humaine.
- La question de la qualité des eaux et de la gestion de l'assainissement est primordiale, notamment par apport aux **rejets médicamenteux** dans les territoires où la population est vieillissante.
- La présence de **plans d'eau** qui ont déjà modifié les peuplements piscicoles et les régimes thermiques.
- La question se posera de l'**entretien** des rives et des cours d'eau.
- Le problème d'**entretien** des petits cours d'eau ("chevelu").
- L'érosion des berges et l'envasement.
- Raréfaction de la ressource en eau douce.
- Problèmes de divagations de la rivière dus à l'**abandon total des dragages**, y compris raisonnés, et la **saturation du lit mineur** par des matériaux qui pourraient utilement servir la construction et remplacés par l'ouverture de carrières tout aussi problématiques !

Liés à la biodiversité

- Grosse influence sur la faune et la flore du sillon de la rivière.
- Intensification des **pratiques sylvicoles** (gisement de bois = matière première ou énergie) ; **fractionnement des milieux naturels** (consommation de l'espace, structures routières, construction...) et **disparition des milieux de vie des espèces sauvages** et donc disparition/érosion des espèces.
- L'élévation des températures des cours d'eau amplifiant les effets de la pollution et la **difficulté d'adaptation des espèces**.
- Les **mutations d'insectes**. La disparition ou des croisements avec des souches locales. La **faune** de façon générale. Ou en est la GEMAPI ?
- **Modification du biotope** et par conséquent de la faune sauvage.
- **Pollution des eaux** due aux rejets agricoles, **perte de la biodiversité** aquatique locale, augmentation de la présence des **espèces invasives**, indésirables.
- La **pénétration d'espèces invasives**.
- Un impact important sera subi sur la faune et la flore.
- Maintien global du **système halieutique**.
- Capacité à accueillir les **poissons migrateurs** pour leur phase de reproduction et/ou de grossissement.

Liés au partage de la ressource

- **Equilibre de la gestion de l'eau entre activité humaine** (production d'électricité, irrigation, consommation) et conservation d'une biodiversité riche en favorisant les **démarches environnementales**.
- **industrie** : dans un contexte de tension sur la quantité de la ressource, comment s'assurer d'un partage de la ressource ?
- **Maintien d'une activité touristique** : **qualité des plans d'eau et rivières** (dont cyanobactéries), **quantité de la ressource en eau suffisante** pour assurer les besoins en eau potable et capacité assainissement (dilution effluents), pêche, tourisme neige ; **maintien d'un couvert forestier adapté** (choix des essences).
- Quelle place pour le **tourisme durable** et les **loisirs sportifs itinérants**.
- Dans notre milieu entièrement rural, le **tourisme**, bien souvent basé sur des activités d'eau mais aussi sur celles qui mettent en valeur nos paysages et patrimoines, pourrait être compromis si tout cet ensemble qui compose la nature n'est pas pris en compte le plus en amont possible.
- Diminuer la part relative du **tourisme** dans l'économie locale.
- Désertification des campagnes ; manque d'agriculture ; paysage non entretenu.

Liés à l'énergie

- Peut-être la problématique des événements exceptionnels type tempête, avec la question de la distribution d'énergie c'est à dire les réseaux électriques défaillants...
- La privatisation annoncée des barrages touchera-t-elle la Dordogne et la gestion de son eau ?
- Faire en sorte que la **STEP de Redenat** ne devienne pas réalité car elle ne contribuera pas ainsi au réchauffement des eaux de la Dordogne.
- Qu'en sera-t-il de l'arlésienne" des **concessions des barrages** du bassin versant? et le projet **REDONNAT** ? Sans être visionnaire, on peut penser que les débits moyens annuels des rivières qui alimentent ce bassin vont décroître dans des proportions inquiétantes, il suffit de bien observer la catastrophique diminution ou même disparition dans certains cas du chevelu d'amont. Quand arrêtera-t-on de toujours drainer et aménager? une vie durant je me suis battu contre cette ineptie, à laquelle s'ajoute une déforestation galopante dont on ne connaît que trop les effets pervers. Comment à 74 ans pourrais-je trouver encore un brin d'optimisme pour nos rivières et notre eau pourtant si précieuse.
- Un problème qui me concerne directement ainsi que bon nombre de professionnels de mon domaine. à savoir la **destruction des barrages (anciens moulins)** qui retenaient l'eau

en amont et pourraient permettre l'implantation à moindre cout de **micro centrales**... les directives européennes prônent leurs destruction pour la continuité écologique ? je comprends bien l'enjeu, mais de refaire fonctionner ces anciens moulins pour la production d'énergie, est ce que cela ne serait pas plus judicieux et moins couteux?

- Je suis très inquiète quant à l'avenir de la Dordogne. La **méthanisation** est l'un des réels dangers pour la Dordogne au niveau de **Montvalent**. Les maires ne sont pas suffisamment actifs pour la protection de la Dordogne, étant en quelque sorte ligotés par leur hiérarchie.

Suggestions

Biodiversité

- **Sauvegarde des poissons migrateurs** sur la Dordogne en améliorant le franchissement des ouvrages hydroélectriques.
- **La replantation des haies** sera nécessaire pour influencer sur l'agriculture et la faune.
- **Replanter des haies** bordant les rivières Redonner vie aux zones humides afin de freiner les inondations...
- Revoir le **niveau de boisement** du département. Sècheresse.

Hydroélectricité

- A propos de **l'énergie hydroélectrique**, tenir compte de la répercussion sur la faune aquatique et la biodiversité. Les **lâchers d'eau intempestifs** et marnages que l'on a connu il y a quelques années qui a provoqué une diminution drastique sur les populations de microfaune et d'espèce piscicole ne doivent en aucun cas recommencer quel que soit les enjeux énergétiques.
- Concernant la production hydroélectrique, il serait grand temps de **s'opposer à la grande braderie de nos ouvrages** organisée par l'Etat et l'Europe.
- **Hydroélectricité** : anticiper les baisses de débits pour s'assurer d'avoir des aménagements fonctionnels permettant de produire ; diminuer en premier lieu la consommation d'énergie.

Agriculture / élevage / gestion de l'eau

- Des enjeux concernant les **modes cultureaux** qui bien choisis peuvent être moins gourmands en eau, plus séquestrateurs de carbone, permettant une meilleure rétention de l'eau dans les sols et les nappes, s'opposant à l'évaporation par une couverture plus constante des sols, etc.
- **L'agriculture de montagne doit être mise en avant** et défendue, car les animaux sont élevés avec de l'herbe à l'extérieur sur les parcelles en été, et l'hiver dans les bâtiments avec le foin récolté sur les exploitations. C'est un système d'élevage autonome en fourrage, qui permet l'entretien des territoires surtout grâce au pâturage. Contrairement à ce que nous pouvons entendre, un kilogramme de viande produite avec ce système ne demande pas des quantités importantes d'eau. C'est simplement l'eau de pluie qui alimente la nature et permet aux agriculteurs de pouvoir disposer des fourrages nécessaires à l'alimentation le bétail. De plus les terrains exploités évitent les ravinements sous les orages et cela permet de garder des paysages ouverts ainsi que les accès vers les ruisseaux.
- **Réaménager les chaussées et retenues des anciens moulins** situés sur les affluents de la Dordogne. Stockage de l'eau en période humide et restitution en période sèche. Retenir les crues en cas d'orages important, notamment sur le CEOU, la BORREZE, L'OUYSSE et bien d'autres.... Nos anciens savent mieux gérer l'eau que nous qui la gaspillons **par irrigation sur des cultures trop gourmandes** : maïs et autres céréales. **Privilégier les prairies sur les causses** pour continuer à éviter les ravinements et jouer un effet filtre....
- **Stockage de l'eau en période hivernale** afin de pouvoir maintenir une activité agricole tout en limitant au maximum l'impact de ces prélèvements en période d'étiage.

- **Usage trop important des pesticides** en agriculture. C'est désormais interdit pour les collectivités, pour les particuliers. A quand la réduction, puis la disparition en agriculture.
- Faire des **retenues collinaires**.

Règlementation / législatif

- Je ne comprends toujours pas pourquoi lorsque l'on délivre un **permis de construire**, on ne demande toujours pas obligation d'avoir un réservoir de rétention d'eaux pluviales.
- La **règlementation sur les zones inondables est parfois excessive**. Nous habitons dans une zone inondable, dans une maison qui date de plusieurs siècles... faudrait-il la déconstruire?! La réglementation confond parfois protection des biens et protections des personnes....
- Plus de **Parc régionaux** sur les différents bassins.
- **Revoir la navigation des bateaux de plaisance** (vitesse) qui remonte le fleuve de Bordeaux à Libourne qui accentue l'érosion des berges.

Urbanisme

- Revoir l'urbanisation à la campagne.
- Faire vivre la nature et **ne pas multiplier les grandes structures touristiques** en bordure de la Rivière.

Education / communication

- Mettre en place des **actions aidant les professionnels** à s'organiser et s'adapter.
- Comme partout on devra tenir compte du changement climatique, adapter les usages et cultures. On devrait prendre en compte et **restreindre toutes les pollutions et éduquer les citoyens en conséquence** afin de préserver la santé de l'homme et de la nature, de la planète

Gouvernance

- **Gouvernance spécifique** pour anticiper et s'adapter au changement climatique ?
- Construire une vraie **logique de bassin** et de solidarité territoriale.

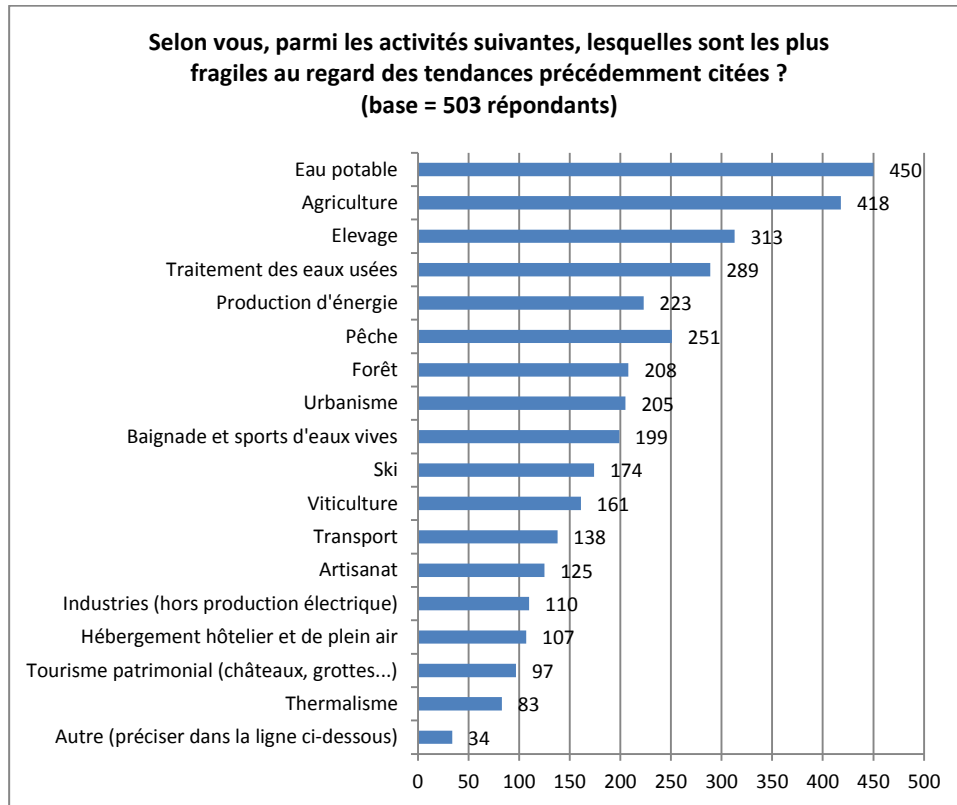
Autres remarques

- Je pense que la dernière question aurait dû être scindée. Une réponse globale ne me semble pas appropriée
- Je trouve les affirmations discutables car très catégoriques et les questions mal formulées. Ce n'est pas évident de répondre.
- Je pense que tous les enjeux sont listés
- Je pense que tout a été dit dans les précédentes questions

1.4 Perception des effets sur les activités du bassin

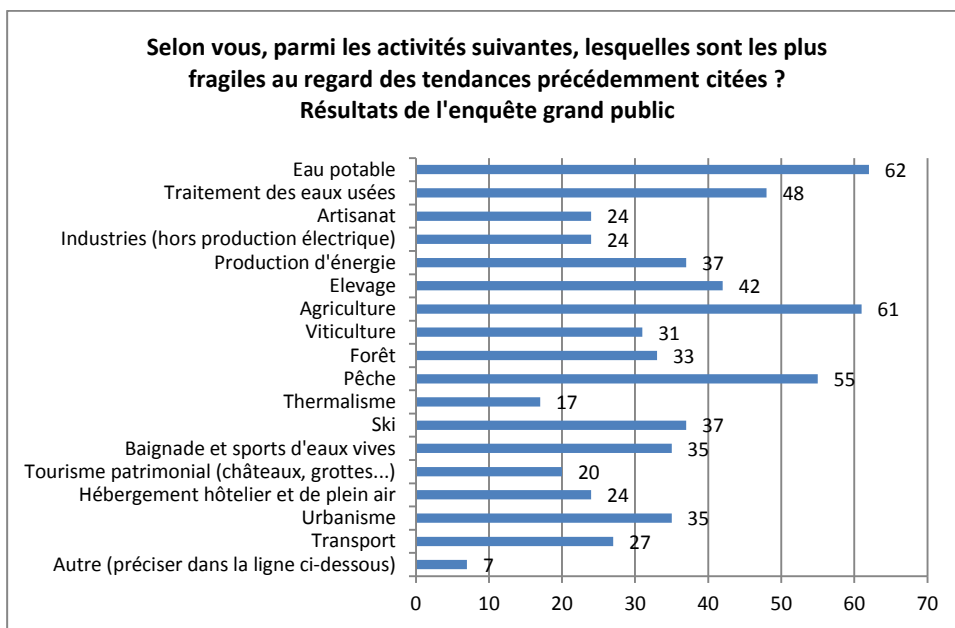
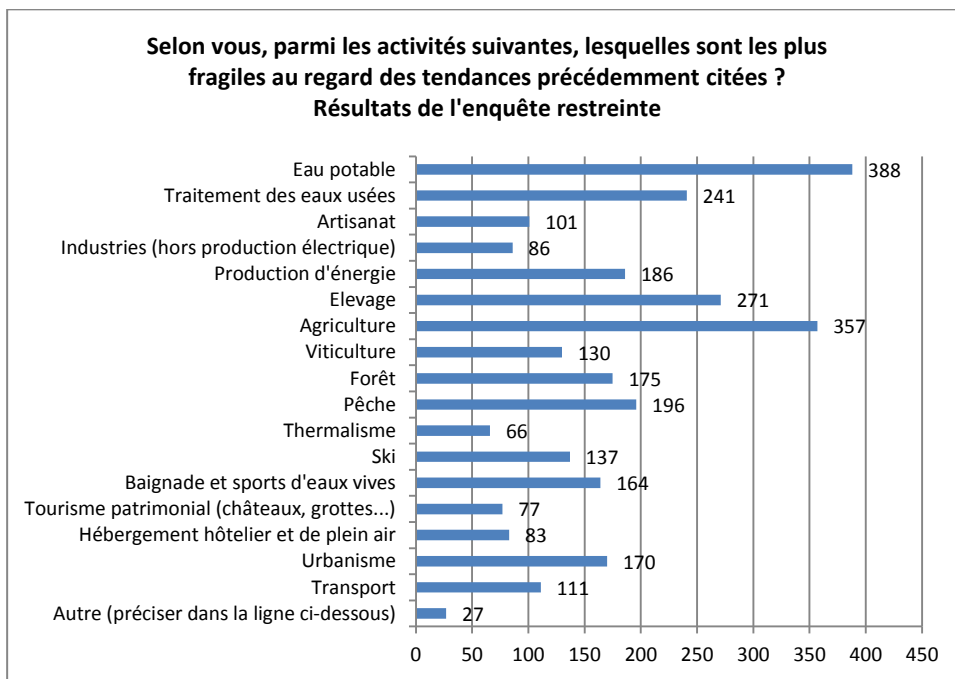
Les activités les plus fragiles du bassin

Synthèse des perceptions



L'eau potable, l'agriculture et l'élevage constituent les trois secteurs d'activité les plus fragiles aux yeux des répondants (ces secteurs ont été cités respectivement par 89%, 83% et 62% des répondants aux deux enquêtes).

Comparaison enquête restreinte / enquête grand public



Les activités perçues comme les plus fragiles sont sensiblement les mêmes. Il s'agit, par ordre décroissant :

- Dans l'enquête grand public : de l'eau potable (87% des répondants), l'agriculture (86%), la **pêche** (78%) et le traitement des eaux usées (68%)
- Dans l'enquête restreinte : de l'eau potable (90% des répondants), l'agriculture (83%), l'**élevage** (63%) et le traitement des eaux usées (56%)

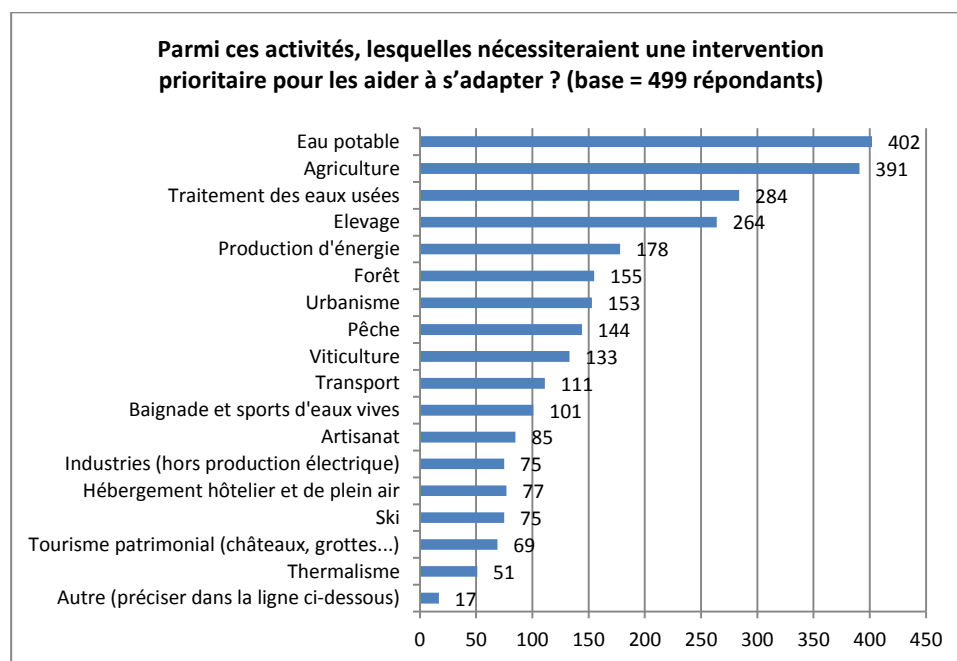
Autres activités jugées fragiles

Les participants à l'enquête ayant répondu « autre » étaient invités à préciser leur réponse. Leurs commentaires sont les suivants :

- Biodiversité (3 occurrences)
- Disparition de la biodiversité
- Maintien d'une biodiversité aquatique
- Milieux et biodiversité
- La protection de l'environnement
- L'avenir de l'arbre
- La gestion des cours d'eau
- La pêche
- Conservation du patrimoine des moulins et de leur capacité à produire de l'énergie électrique propre sans dommages collatéraux
- Durée de vie
- Vieillesse de la population / service public
- Vivre à la campagne

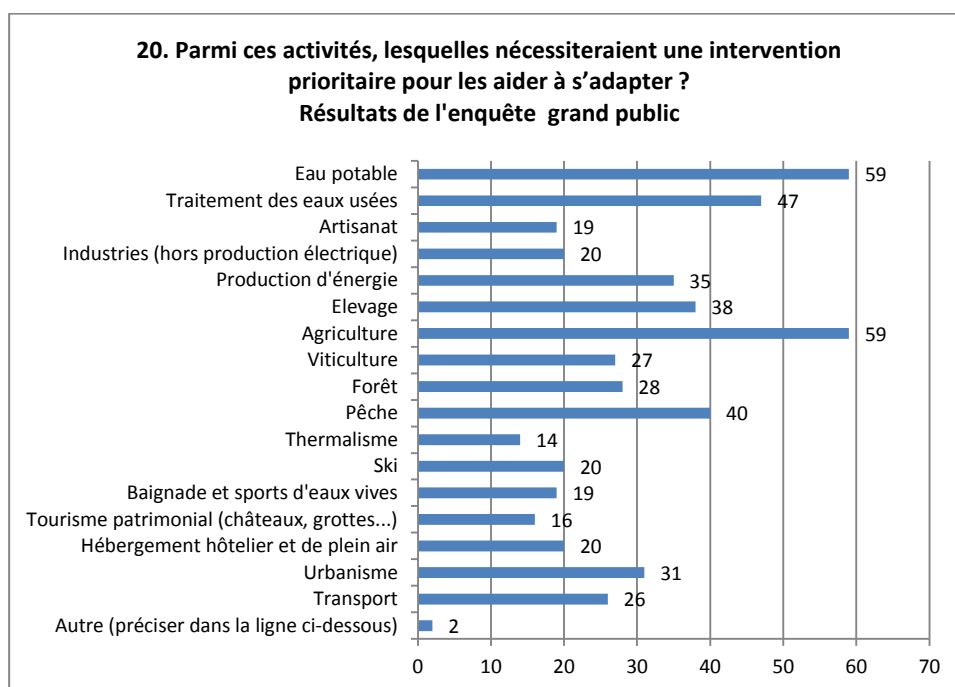
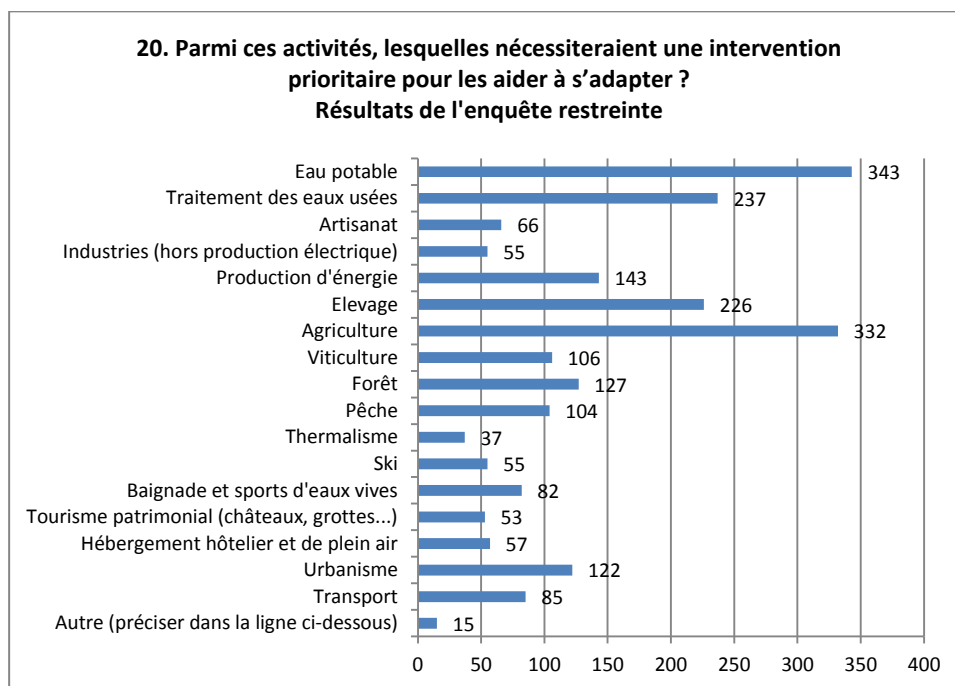
Les activités qui nécessiteraient une intervention prioritaire

Synthèse des perceptions



L'eau potable et l'agriculture sont, de loin ; les deux principales activités mentionnées par les répondants aux deux enquêtes comme devant faire l'objet d'une intervention prioritaire (elles sont mentionnées respectivement par 81% et 78% des répondants). Le traitement des eaux usées arrive en 3^{ème} position, mais avec plus de 20 points de pourcentage d'écart.

Comparaison enquête restreinte / enquête grand public



La quatrième activité mentionnée comme prioritaire diffère d'une enquête à l'autre :

- Enquête grand public : la pêche est mentionnée par 56% des répondants
- Enquête restreinte : l'élevage est mentionné par 53% des répondants

Autres activités jugées prioritaires

D'autres activités ont par ailleurs été ajoutées à la liste des activités nécessitant une intervention prioritaire :

- Biodiversité (2 occurrences)
- Le maintien de la biodiversité
- Maintien d'une biodiversité aquatique
- La protection de l'environnement

- L'arbre que l'on doit planter en haie et en isolé partout où c'est possible avant qu'il ne soit difficile de le faire pousser

Commentaires des répondants à l'enquête restreinte

26 répondants ont souhaité commenté leurs réponses. Leurs remarques sont classées ci-dessous par thématique.

Eau et biodiversité

- On a besoin de **l'arbre** (haie et isolé) comme climatiseur, comme refuge de biodiversité, comme nourrisseur du sol et lieu de mycorhize, comme conducteur de l'eau vers les nappes, comme ralentisseur des vents, comme producteur d'ombre pour le bétail, comme séquestreur de carbone : comment ne pas l'intégrer partout où on le peut (encore) dans la stratégie future?

Eau potable / traitement des eaux usées

- Donc **préserver l'eau potable ne pas gaspiller ces ressources de surface ou profonde pour une agriculture intensive** et non traditionnellement octogone.
- Eau potable : **pertes des réseaux**, alternatives à l'eau potable dans les toilettes ???
- Eau potable: beaucoup mieux **protéger les captages** en élargissant considérablement les zones protégées tout autour.
- La production d'eau potable est primordiale pour la pérennisation du développement humain. Je travaille à la prévision des crues, donc à l'hydrométrie. Quand on voit des QMNA5 ou des VCN3, voir des seuils de crise atteint et que l'on voit toujours des **agriculteurs pomper dans les nappes la nuit pour arroser leurs productions céréalières**, c'est un scandale. Les amendes judiciaires sont peu élevées pour permettre une dissuasion, et les services de l'Etat, en charge de la ressource en eau s'appuyant sur nos données entre autre, ne sont pas appuyé par les préfets... Ces mêmes agriculteurs touchent des fonds de l'Europe pour pallier au manque d'eau et donc à la baisse de leur rendement. A quand une prise de conscience, des préfectures sur la ressource en eau? A quand la mise en place d'amendes, administratives, plus rapides que le judiciaire, sans limite de plafond, et sans l'attente du jugement, de l'appel etc. Je vous suis depuis très longtemps Epidor et adore votre travail et tout ce que vous faites pour notre tendre vallée cependant j'aimerais que les services administratifs, sous fifre du préfet en quelques sorte, puissent faire entendre leur mécontentement au préfet et que celui-ci prenne des **mesures adaptées dissuasives**, et responsable vis-à-vis de la pérennisation du développement humain mais également et c'est le plus important, dans un respect des écosystèmes nous permettant de Vivre.
- Assainissement: Limiter les pollutions en **faisant payer les pollueurs**.
- Il faut absolument **aider les communes pour que leur assainissement collectif soit à la pointe**... si on veut de l'eau il faut déjà conserver celle que l'on a !!! elle est précieuse. Sans eau on ne peut rien faire.
- Certaines **communes de Creuse** que nous ne citerons pas n'ont pas d'assainissement collectif : les **réseaux d'eaux pluviales sont devenus des tout-à-l'égout** et ils se déversent dans les cours d'eau. C'est une situation scandaleuse et la mise en demeure des municipalités devraient être prioritaire. Les sécheresses successives accentuent les pollutions et **les agences de bassin devraient mettre plus de fonds à la disposition des communes, plutôt qu'en mettre dans la destruction des seuils de moulins** qui ne provoquent aucune pollution...

Agriculture / forêt

- Agriculture : aller **vers un nouveau modèle d'agriculture** permettant notamment de limiter les besoins en eau (variétés adaptées à l'évolution climatique, etc.)
- Agriculture: fortement **aider la conversion à la culture biologique** en diminuant les aides à l'agriculture conventionnelle.

- Il faut réorienter l'agriculture et l'élevage vers des **pratiques plus sobres, des exploitations plus petites en favorisant les circuits courts**. Orienter la **gestion de la forêt** (domaniale ou privée) vers des **essences moins consommatrices d'eau** et vers une gestion plus respectueuse de l'environnement
- La **conversion vers l'agriculture biologique** permettrait de résoudre de nombreux problèmes : moins de pollution, moins de consommation d'eau, une polyculture et des paysages restaurés, plus d'agriculteurs sur le territoire, etc.
- **L'agriculture conventionnelle pollue trop** et prélève trop sur les cours d'eau (engrais, pesticides...). Il faudrait mettre plus en cohérence les objectifs de préservation, la définition des menaces et les moyens de lutte.
- L'agriculture, même si elle peut être source de pollution, est une activité garante du paysage, des milieux naturels et des espèces en présence. En effet, l'élevage extensif, permet de limiter les embroussailllements et donc de maintenir les milieux ouverts, l'ouverture sur les paysages, certains milieux naturels (zones humides)... Il est donc important d'**accompagner les agriculteurs vers un maintien ou un retour de l'activité agricole à petite échelle, adaptée au terroir, respectueuse de la nature** (limiter l'uniformisation des paysages, l'utilisation de produits phytosanitaires...) qui permettra de préserver la ressource en eau, la biodiversité mais également le tourisme. Encourager les innovations (en lien avec le changement climatique), les productions locales de qualité participera également à cette transition.
- Le modèle d'agriculture productiviste que les Pouvoirs Publics ont poussé à s'installer après la deuxième guerre mondiale, puis son soutien aveugle alors que d'autres propositions existaient déjà (et finissent quand même par émerger, agriculture paysanne ou bio notamment) a totalement dévasté le paysage agricole français, un peu moins dans les massifs où la mécanisation était plus difficile. L'avenir non seulement de l'occupation des territoires mais, contrairement à des idées reçues, aussi en matière de quantité est la **réorientation de la production vers de petites unités plus nombreuses, les plus adaptées aux niches du pays**, à l'intérêt de reconnaître de la main d'œuvre compétente transmettant des savoirs faire en train de disparaître, des produits de qualité, diversifiés en accord avec le milieu dans la plus grande sobriété d'intrants, de bâtiments, et même de façons culturales...
- Les **exploitations agricoles ont besoin de temps et d'investissements** pour pouvoir s'adapter au changement climatique.
- Nous avons mis l'agriculture au sens large, il comprend l'élevage et la viticulture, comme l'arboriculture fruitière...
- Tout dépend, en matière d'agriculture, si on poursuit ou non dans l'intensification, ou si, au contraire, on change de modèle pour s'adapter au changement climatique, et non vouloir adapter la ressource aux envies rebaptisées "besoins".

Production d'énergie

- Production d'énergie: **développer le biogaz** par exemple en assurant une collecte des excréments animaux pour produire dans une grande centrale soit du gaz soit de l'électricité. Ce qui aurait comme autre avantage de ne pas polluer les cours d'eau par le nitrate.
- La production d'énergie a été ajoutée à la liste par rapport à la question précédente car elle nécessite un traitement prioritaire, même si elle n'est pas fragile à proprement parler. Sa **mutation est nécessaire**, étant en partie cause du changement climatique et souffrant d'un possible épuisement des ressources (indépendant de ce changement). Deux solutions : **sortir par la recherche du paradigme actuel** (énergies fossiles et nucléaire) et trouver de nouveaux modes de production ; considérer que, dans l'état actuel des connaissances, seules les **énergies renouvelables** connues à ce jour nous permettront de tenir et envisager des territoires déduits (par exemple déserts d'Afrique du Nord) avec utilisation de l'énergie électrique produite pour fabriquer un combustible/carburant

transportable (par exemple hydrocarbure obtenu par transformation de l'hydrogène obtenu par électrolyse, grâce à des réactions avec des molécules carbonées).

- Pour l'énergie, s'adapter consiste à mettre en œuvre des modes de production correspondant à ce changement, en particulier l'utilisation du **solaire**.

Urbanisme / Transport / Aménagement

- Le développement du **tourisme opportuniste** (ski, sport d'eaux vives...) est à réfléchir.
- Limiter le grignotage des espaces naturels par l'**urbanisme** et les projets type **autoroutes, LGV** ; limiter l'**artificialisation des sols** ; promouvoir plus la compensation des émissions des GES ; améliorer les **taillis dépérissant** : renouveler les taillis de châtaignier quand c'est possible, les transformer dans le cas contraire avec des peuplements et des essences résilients
- Pour la pêche c'est déjà trop tard. **Penser aux écomusées** pour garder trace de cette activité dans le bassin de la Dordogne.
- **Réduire les transports individuels** au profit du collectif. Développer au plus vite un **réseau internet optique** ou autre technique pour permettre le maintien / l'installation de jeunes sur notre territoire.

Education / communication / recherche

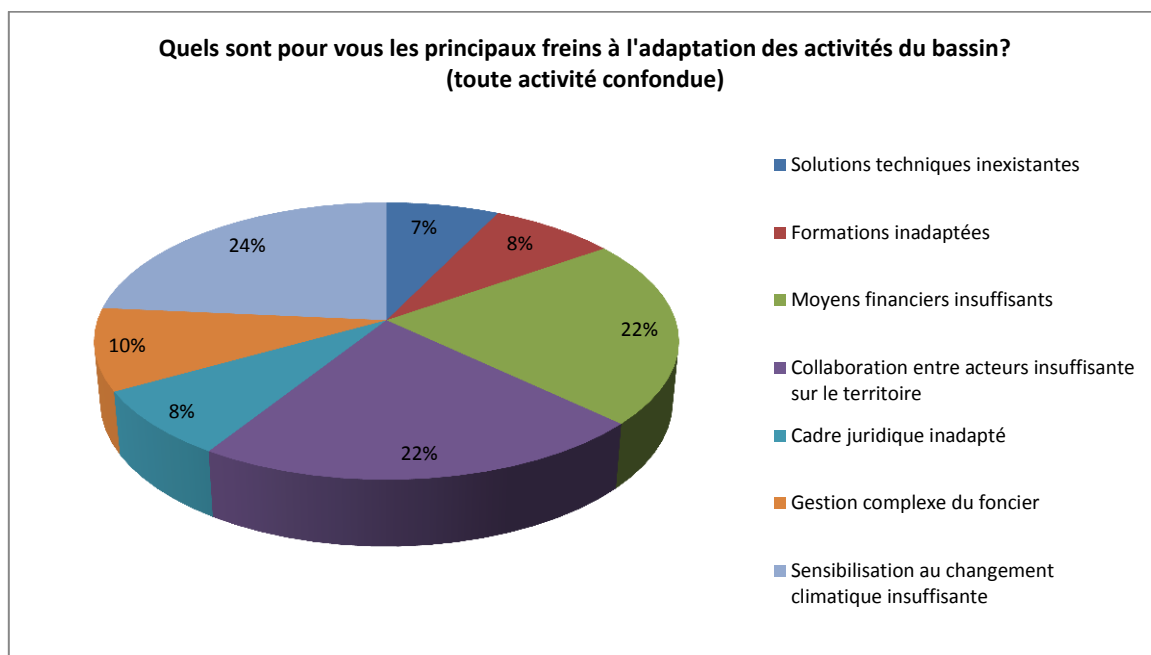
- Efforts à développer sur les **suivis de biodiversité** et des milieux naturels et leur fonctionnement dans le bassin. Interactions à intensifier et améliorer avec établissements régionaux et nationaux de **recherche scientifique**.
- **La protection de l'environnement, c'est l'activité qui risque le plus dans un environnement menacé.** Parce que plus les conditions sont difficiles, plus les enjeux immédiats occultent ceux du moyen terme auprès de l'opinion publique, des décideurs et de la plupart des acteurs de la liste présentée.

Autres remarques

- Au vu des questions et de la sélection nous pourrions considérer tous les critères ou bien une grande partie comme étant des points de fragilité. Ceux sélectionnés induiront par conséquence les fragilités des secteurs d'activités mentionnés, à l'exception du ski et de l'activité thermale.
- Je suis réellement très inquiète quant à l'avenir de la Dordogne !
- Qui peut prévoir les évolutions dans trente ans.
- Notre problème est l'absence de perspectives de développement, principalement pour trois raisons :
 - la baisse d'attractivité liée à la disparition des services de proximité (écoles, médecins)
 - l'augmentation des coûts de transport pour accéder aux services alternatifs (plus éloignés)
 - l'impossibilité d'obtenir de nouveaux certificats d'urbanisme
- Garder une nature adaptée aux activités du territoire
- L'intervention prioritaire doit cibler la vie quotidienne et la vie d'un territoire.

Les freins à l'adaptation des activités

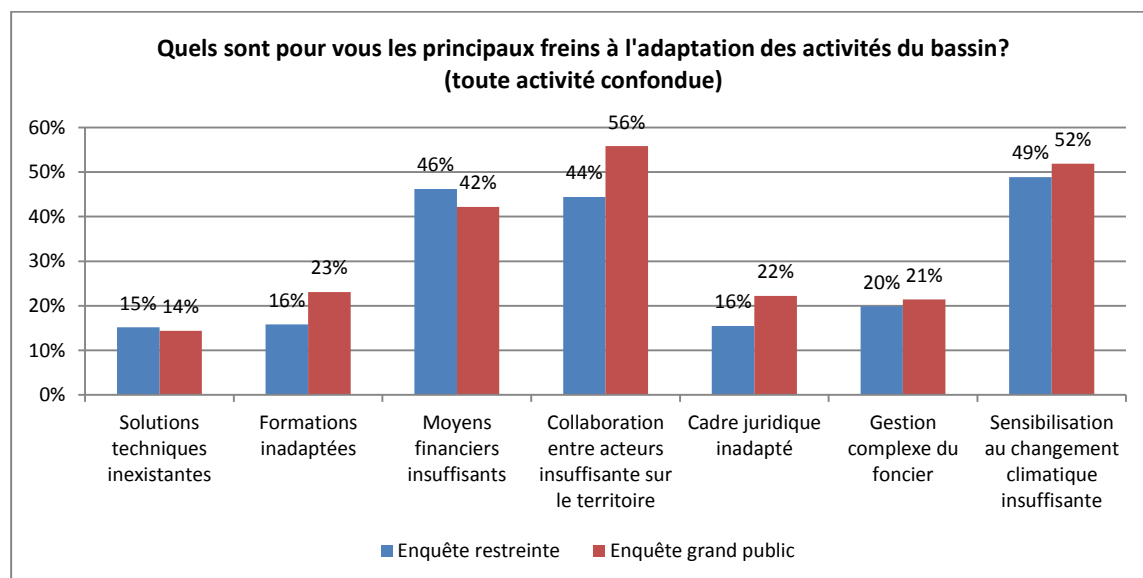
Synthèse des perceptions par frein



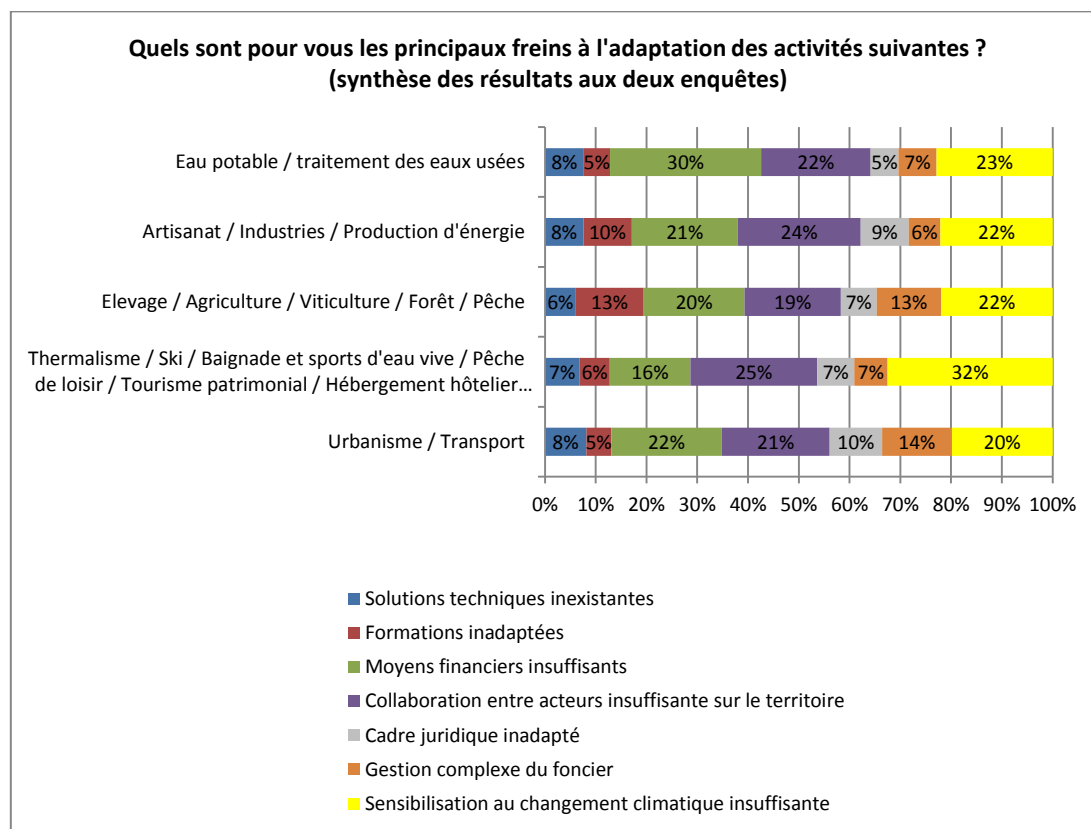
Trois principaux freins à l'adaptation des activités du bassin sont identifiés : la sensibilisation au changement climatique insuffisante (24% du total des réponses), les moyens financiers insuffisants et la collaboration entre acteurs insuffisante sur le territoire (22% du total des réponses chacun).

Le poids de chacun de ces trois freins n'est pas exactement le même d'une enquête à l'autre :

- le manque de collaboration entre acteurs du territoire est le principal frein identifié par les répondants à l'enquête grand public (frein qui arrive en 3^{ème} position dans l'enquête restreinte) ;
- pour les répondants à l'enquête restreinte (à laquelle ont essentiellement participé des collectivités et des élus), il s'agit d'un manque de sensibilisation au changement climatique.



Synthèse des perceptions des freins par type d'activité



Les principaux freins identifiés diffèrent d'un type d'activité à l'autre :

- Moyens financiers insuffisants : il s'agit du principal frein mentionné pour les activités « Eau potable / traitement des eaux usées », « Elevage / Agriculture / Viticulture / Forêt / Pêche » et « Urbanisme / transport »
- Collaboration entre acteurs insuffisante sur le territoire : il s'agit du principal frein identifié pour les activités « Artisanat / Industries / Production d'énergie » et « Thermalisme / Ski / Baignade et sports d'eau vive / Pêche de loisir / Tourisme patrimonial / Hébergement hôtelier et de plein air »

Commentaires des répondants

25 répondants à l'enquête restreinte ont souhaité commenté leur réponse.

Des freins politiques et culturels

- Dans l'ensemble, les **solutions existent**, la connaissance et les conséquences aussi. Seule **la volonté individuelle, collective et surtout étatique fait défaut**.
- Des **solutions alternatives existent** mais leur mise en œuvre nécessite des changements fondamentaux que le citoyen, l'artisan, l'industriel, l' élu, ... ne semblent pas prêts à engager. Il ne faut pas tendre vers une adaptation modeste de l'existant mais bien amorcer une **transformation profonde de notre système économique et social**. Pour cela, il est nécessaire de cesser d'opposer développement économique et préservation des milieux naturels. Le **cadre juridique** doit accompagner/appuyer cette transition.
- Nos politiciens ne paraissent **pas avoir conscience** de ces problèmes.
- Parmi les freins importants, **l'absence de volonté de changement de nos modes de vie**, de production ou d'aménagement du territoire. Des solutions existent pourtant mais ont du mal à s'imposer.
- Il faudrait aussi que le discours sur la transition soit porté par les **élus locaux** ce qui reste rare et que ce soit fait de façon positive et engagée.

- Le **déficit de dialogue et de collaboration est patent entre le monde agricole et les autres acteurs** (défiance mutuelle).
- L'eau est le bien de tous, elle ne s'arrête pas aux limites administratives des départements ou des régions, il faudrait mettre en place une **politique de la gestion de l'eau plus harmonieuse**.... entre les différents acteurs!

Le réglementaire : un frein dans certaines conditions, un levier dans d'autres

- Mettre hors-jeu les **directives européennes**.
- **Législation** à adapter.
- Revoir régulièrement les **plans d'urbanisme** en fonction de l'évolution du climat et des habitants.
- Le **prix de l'eau et de l'assainissement** doit rester cohérent pour permettre l'accès à tous.
- Freins financiers et réglementaires à la création de **réserves d'eau** ; les acteurs des territoires veulent-ils tous le maintien d'une **agriculture productive**?
- Les collectivités devraient pouvoir choisir de **garder la compétence eau et assainissement** dans l'intérêt des abonnés (augmentation / qualité de l'eau...etc. 86 pour cent des maires de France le souhaitent...).
- Supprimer le mot "obligatoire" de la loi relative au transfert de la compétence "eau et assainissement" aux EPCI.
- L'autorisation de mise sur le marché de **produits toxiques** est à la base de la problématique.
- Au lieu de saturer la législation qui devient parfaitement inopérante par excès de réglementation, il conviendrait de revenir plus simplement à **l'obligation de résultat** ! cette manière de procéder présenterait plusieurs avantages dynamisants : plus de liberté et donc bien plus de créativité notamment dans le domaine de l'occupation de l'espace, de la forme du logement, du transport, de l'économie et de la production d'énergie, etc... Il conviendrait en outre de retourner nos habitudes détestables qui consistent à favoriser la (sur)consommation en installant des zones de gratuité : forfait eau potable, transport, énergie, etc... qui seraient "**payés**" **par les consommations excessives** (plus on consomme, plus on paie, et non l'inverse !) pour la consommation de l'eau, et notamment de l'eau potable, **il n'est plus possible de continuer à utiliser de l'eau potable pour certaines fonctions** : assainissement, élevage hors sol, caillebotis, irrigation, lavage etc... et, problème culturel s'il en est, pourquoi ne pas accepter le principe des toilettes sèches ?

Penser de nouvelles pratiques, mettre des moyens suffisants

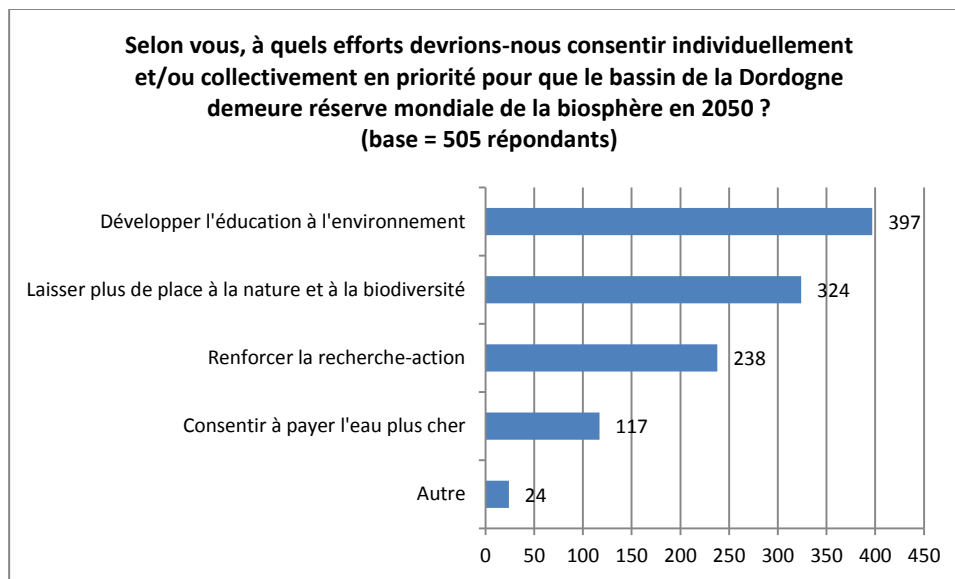
- Il s'agit de savoir comment on va diminuer le - voire **renoncer au - recours à l'eau de la nappe phréatique profonde** et par quoi le remplacer.
- **L'adaptation est la réponse urgente, l'atténuation des GES** doit être mise en œuvre simultanément, c'est la prévention et le long terme !
- Respect de l'eau dans nos activités.
- Mélanger le ski aux autres (thermalisme, baignade, pêche, tourisme, hôtellerie) est incompréhensible... s'il ne devait plus neiger sur les massifs montagneux, prenons-en acte et **ne développons pas l'utilisation des canons à neige**, c'est aberrant!
- Moyens financiers insuffisants pour les conversions vers **l'agriculture biologique**. Réserver des terrains pour l'installation d'agriculteurs bio. Limiter l'expansion urbaine; sanctuariser les terrains agricoles riches. Mettre les moyens pour favoriser la transformation des cœurs de villes et villages pour permettre l'installation de la population. Il faut prioritairement protéger les milieux tant pour les hommes que pour les animaux avant de penser au tourisme.
- **Difficultés pour les agriculteurs** de sortir de l'agriculture conventionnelle. **Solutions techniques pour l'eutrophisation des plans d'eau** (cyanobactéries) et notamment pour les lacs naturels non vidangeables.

Autres commentaires

- Rubrique fourre-tout ! Il n'y a pas autant de problèmes liés au changement climatique pour le thermalisme et le tourisme patrimonial, par exemple Pour le ski, pas de solution technique.
- Je trouve que vos questions et les propositions de réponses sont orientées. De plus vous obligez à donner un avis sur des sujets que la personne qui répond ne connaît pas.
- Il y a un bug dans la question précédente
- Nous ne pouvons répondre pour les domaines où nous n'avons pas l'expertise technique.

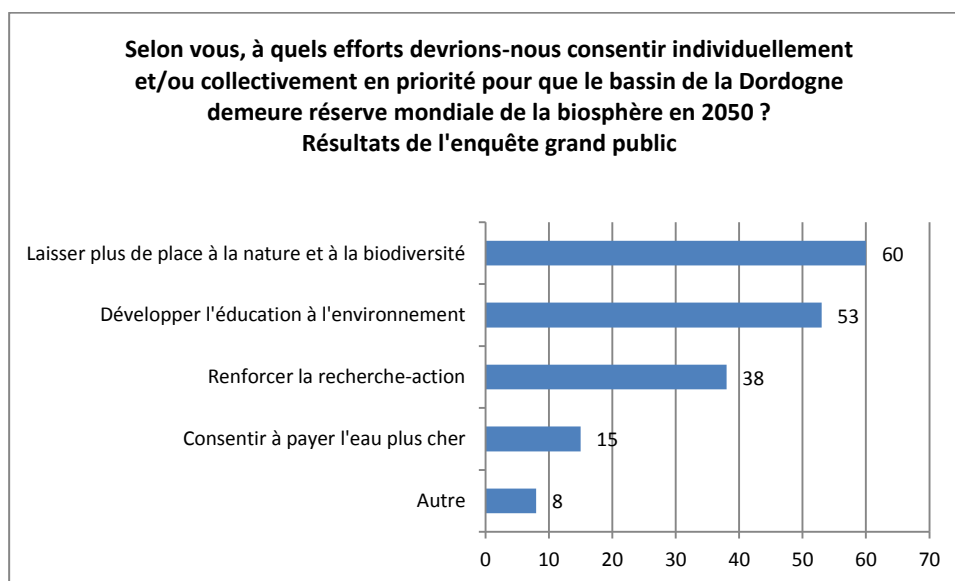
Les efforts à consentir individuellement et/ou collectivement en priorité

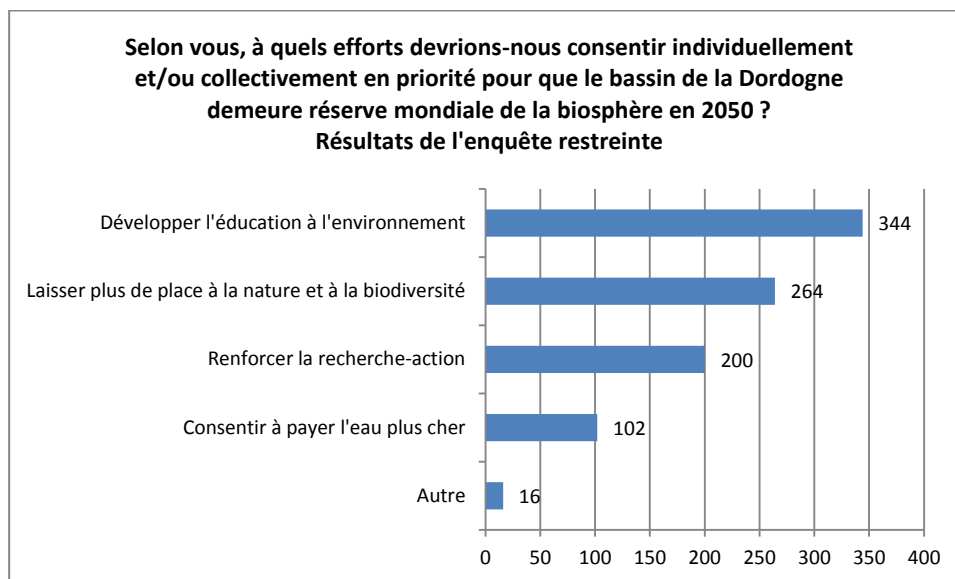
Synthèse des perceptions



Le développement de l'éducation à l'environnement est mentionné par 79% des répondants comme effort à consentir à priorité pour que le bassin de la Dordogne demeure réserve mondiale de la biosphère en 2050.

Comparaison enquête restreinte / enquête grand public





L'ordre des priorités n'est pas la même dans chacune des enquêtes : si dans l'enquête restreinte « l'éducation à l'environnement » est le principal levier mentionné par les répondants (79% d'entre eux), dans l'enquête grand public c'est « laisser plus de place à la nature et à la biodiversité » qui arrive en première position (item mentionné par 83% des répondants).

Les différences sont peu significatives sur les autres items.

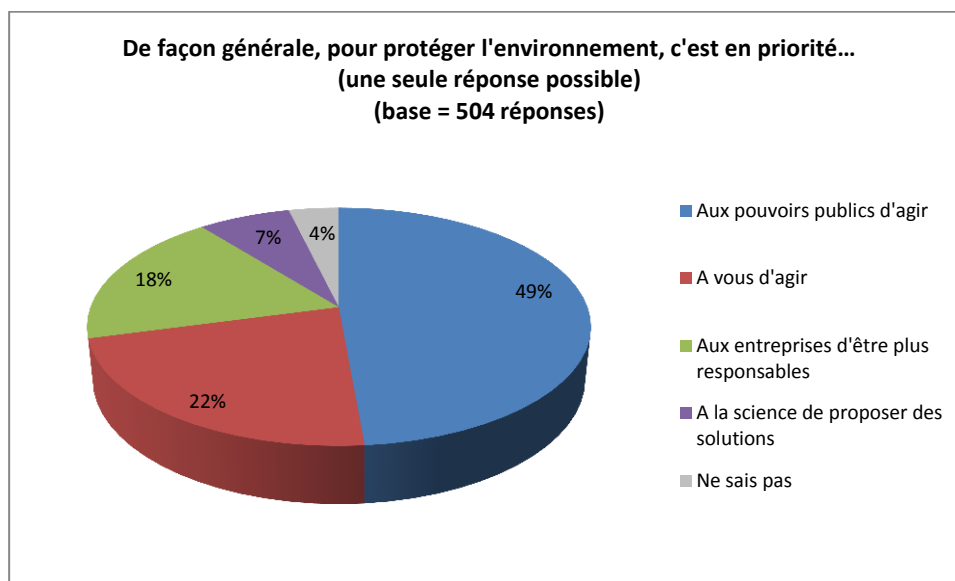
Autres efforts mentionnés

Sur les 24 répondants ayant identifié un « autre » effort à consentir individuellement et/ou collectivement, 19 ont précisé leur réponse :

- Accompagner collectivement les évolutions nécessaires, ne pas focaliser les problématiques sur telle ou telle catégorie socio-culturelle.
- Accroître l'enthousiasme et le dynamisme des populations.
- Agir pour l'atténuation.
- Faire prévaloir l'intérêt général.
- Renforcer la solidarité nationale.
- Concrétiser sur le territoire les fondements de la labellisation Réserve Biosphère.
- Consultation des **gens du terrain/riverains**.
- Verbaliser ce qui dénature l'environnement.
- Former les **élus** qui ne sont pas emparés de ces questions et dont les modèles de développement sont éculés.
- **Responsabiliser les acteurs** des évolutions importantes de l'environnement (transport, agriculture, énergie, tourisme).
- **Réduire la consommation** (eau/énergie/alimentation).
- Réfléchir à nos besoins réels et **arrêter la surconsommation**.
- Développer une **agriculture** en lien avec les ressources réelles.
- Favoriser la **bonne qualité de l'eau**.
- Favoriser la **production électrique** dans son organisation actuelle.
- Il ne sert à rien de consentir à payer l'eau plus cher si l'adage « l'eau paye l'eau » n'est plus respecté.
- **Mobilisation financière**, fond européen, Agence de l'eau et collectivités territoriales.
- Ouvrir des voies nouvelles, imposer des **travaux de R et D aux constructeurs**.
- investir dans les **transports** collectifs, réformer notre agriculture (diminuer l'élevage) et nos modes de consommation (diminuer la consommation de viande, les emballages, les déplacements).
- Un **plan d'action** responsable.

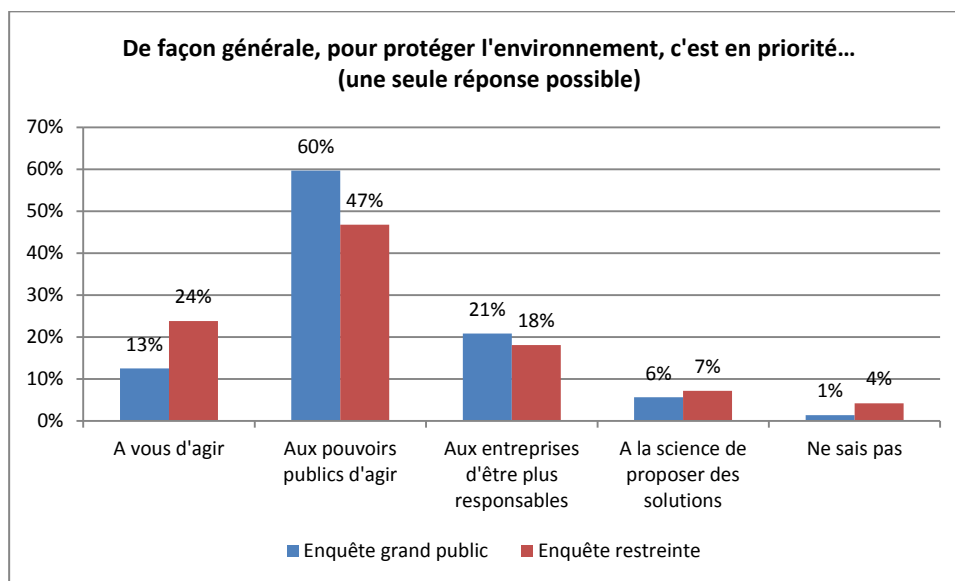
Les acteurs clés du changement

Synthèse des perceptions



Pour près d'un répondant sur deux, la protection de l'environnement est perçue en priorité comme une responsabilité des pouvoirs publics. La responsabilité individuelle n'est mentionnée que par un peu plus d'un répondant sur cinq.

Comparaison enquête restreinte / enquête grand public



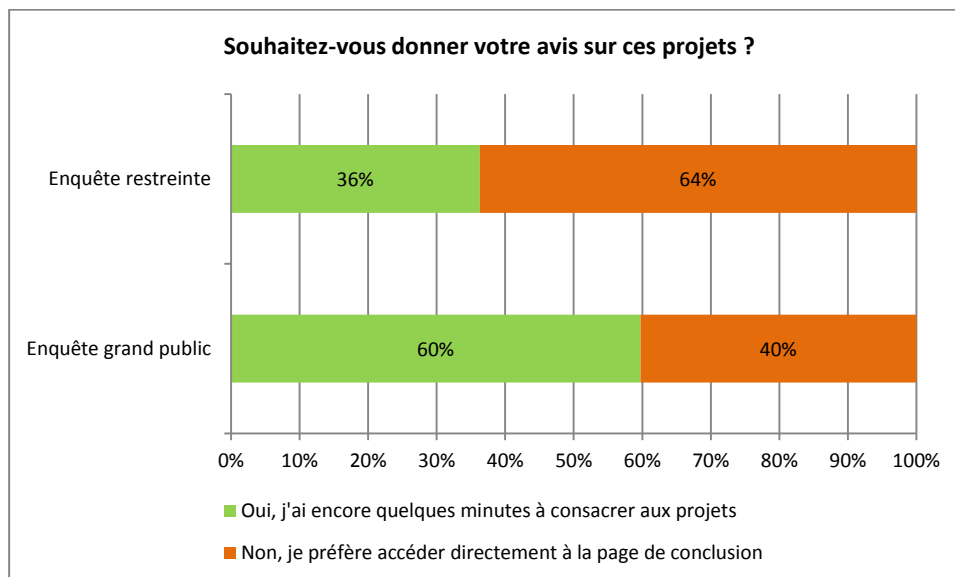
On constate une différence importante de perception d'une enquête à l'autre :

- Enquête grand public : la responsabilité est perçue de loin comme celle des pouvoirs publics (60% du total des réponses à l'enquête) ; est ensuite mentionnée la responsabilité des entreprises (21%) ;
- Enquête restreinte : si la responsabilité des pouvoirs publics arrive également en tête (avec 13 points de pourcentage de moins toutefois que dans l'enquête grand public), la responsabilité individuelle arrive en seconde position (elle est mentionnée par le quart des répondants, soit 11 points de pourcentage de plus que pour l'enquête grand public).

1.5 Les solutions à explorer

Part des répondants ayant choisi de s'exprimer sur les projets

Synthèse des réponses



Ayant le choix entre s'exprimer sur des propositions de projets ou passer directement à la conclusion, les répondants à l'enquête grand public ont été proportionnellement plus nombreux à déclarer « avoir encore quelques minutes à consacrer aux projets » que les répondants à l'enquête restreinte.

Au total, les répondants ayant choisi de s'exprimer sur les projets sont à 81% issus de l'enquête restreinte, et à 19% issus de l'enquête grand public.

Rappel des projets

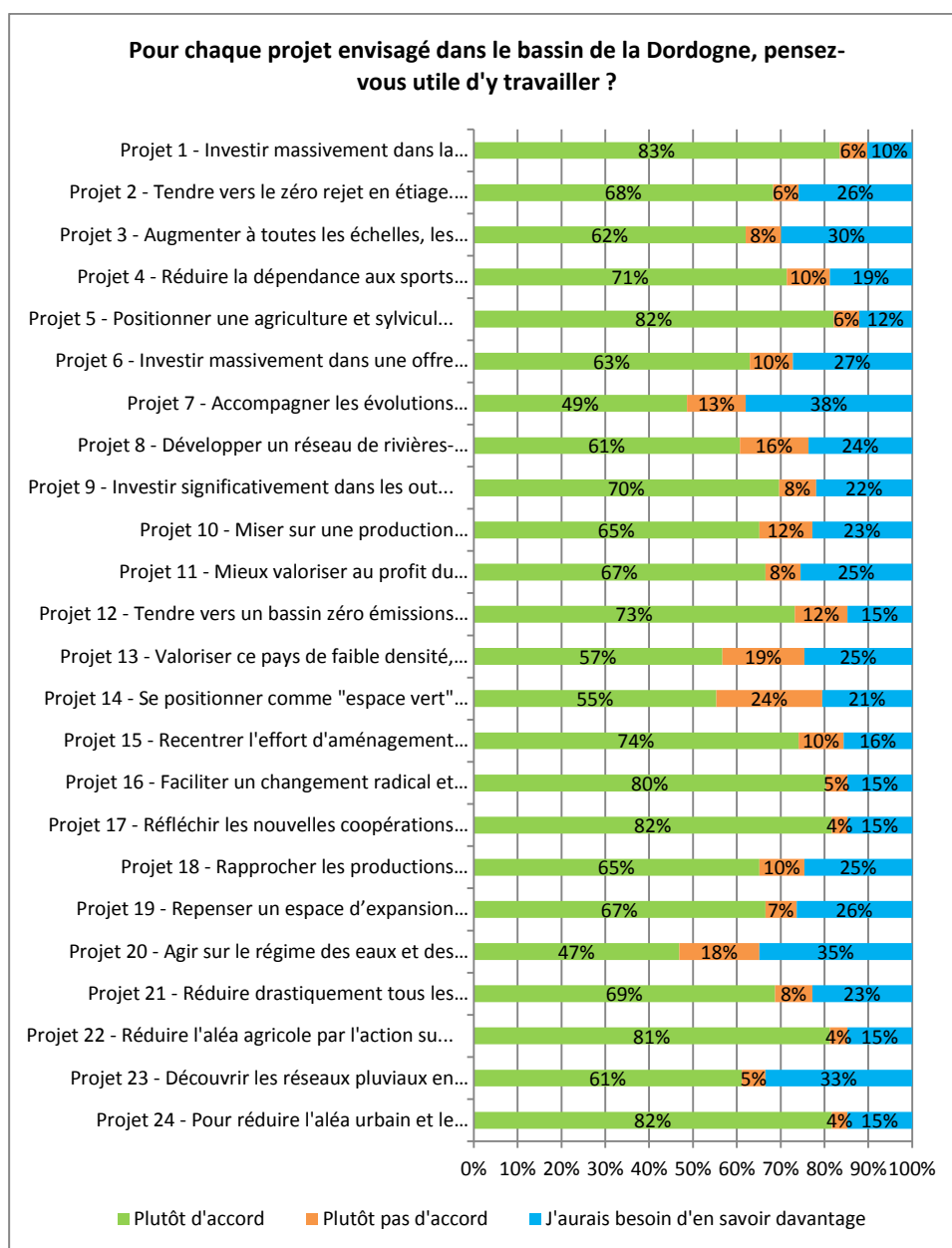
L'équipe Dordogne 2050 a envisagé pour répondre aux différents enjeux du bassin une série de solutions, chacune accompagnée d'un exemple de projet. 24 exemples de projets ont ainsi été soumis aux répondants des deux enquêtes en ligne. Le tableau suivant les récapitule

Projet 1	Investir massivement dans la recherche et l'innovation de manière à développer de nouvelles technologies plus économes ou moins polluantes. Un projet envisagé pourrait concerner la création d'une maison du futur, plus autonome en eau "propre" : réutilisation des eaux usées, récupération et utilisation des eaux de pluies, économie d'eau potable, jardin filtrant.
Projet 2	Tendre vers le zéro rejet en étiage. Un projet envisagé serait la station d'épuration low cost / low flux.
Projet 3	Augmenter à toutes les échelles, les performances de la gestion des ressources naturelles (zones humides, nappes) et artificielles (lacs petits et grands, eau de pluie, réutilisation des eaux usées). Pour ce faire, l'intelligence artificielle pourrait être développée au service de la gestion des milieux complexes : optimiser tous les compartiments de la gestion des eaux grâce à un dispositif d'observation et d'intervention piloté à distance.
Projet 4	Réduire la dépendance aux sports d'hiver en investissant la notion de montagne "4 saisons". Il s'agirait alors de moderniser les stations en croisant les paliers, les

	fonctions, les températures : cela suppose une réorganisation territoriale autour de l'eau et la complémentarité des stratégies de chaque territoire.
Projet 5	Positionner une agriculture et sylviculture de montagne adaptée aux conditions climatiques afin de garantir une activité pérenne partout dans ces territoires. Il s'agirait alors d'expérimenter un "contrat" agro-environnemental à l'échelle du sous bassin en proposant des productions très spécialisées et adaptées au changement climatique.
Projet 6	Investir massivement dans une offre "santé" offerte par un climat de montagne devenu d'exception et hors pollution. Un projet pourrait concerner l'identification des besoins de santé à l'échelle nationale et y répondre par une offre localisée très ciblée, tout en répondant aux problèmes locaux de déserts médicaux.
Projet 7	Accompagner les évolutions spécifiques et identifier de nouvelles opportunités ou moyens d'associer les habitants et usagers à la conservation. Pour ce faire, la filière PAT pourrait être une opportunité de débouché socio-économique de la pêche professionnelle. Le silure, trop tard pour l'éradiquer, pourrait ainsi être valorisé.
Projet 8	Développer un réseau de rivières-parcs sous haute protection reliées aux différents parcs régionaux et nationaux. Un projet envisagé serait le maillage environnemental de la Dordogne pour une visibilité planétaire : la carte des parcs en 2050.
Projet 9	Investir significativement dans les outils scientifiques pour comprendre la dynamique et les causes profondes de l'évolution des systèmes aquatiques et prévenir de nouvelles introductions d'espèces exotiques. Un projet pourrait concerner la métrologie des laboratoires départementaux de l'eau et vétérinaires: diversifier leur action au service de la prévention à la source
Projet 10	Miser sur une production décentralisée et limitée pour un usage d'autoconsommation sobre et réduire le rôle national de la chaîne Dordogne. Les stations-service électriques pourraient être envisagées directement du producteur au consommateur.
Projet 11	Mieux valoriser au profit du territoire le potentiel de régulation des grands barrages à vocation nationale voire européenne. Un projet identifié concernerait la réorientation cette ressource économique majeure vers le développement territorial.
Projet 12	Tendre vers un bassin zéro émissions de gaz à effet de serre pour l'électricité et les transports en renforçant le potentiel énergétique des énergies renouvelable sous exploitées (hydroélectricité, biomasse, solaire, éolien,...) et des modes de transport adaptés à ces ressources. Le bilan carbone à l'échelle d'un village rural pourrait être ainsi pensé.
Projet 13	Valoriser ce pays de faible densité, en particulier au plan touristique, en durcissant davantage encore les règles d'aménagement et d'urbanisme de façon à garantir l'attractivité du bassin. De nouveaux modes de consommation, nouveau "outirmse" de plein air pourraient être envisagés avec des propositions localisées d'aménagement et pistes d'exploitation pour la baignade, les sports aquatiques et l'hôtellerie de plein air en 2050.
Projet 14	Se positionner comme "espace vert" des métropoles, du Grand Bordeaux à l'ouest et de Clermont-Ferrand à l'est sans pour autant freiner l'aménagement des territoires situés dans le bassin. Un projet envisagé concernerait par exemple la revitalisation du chapelet "urbain" des palus : habiter, se déplacer, voir le spectacle changeant de la rivière et vivre avec les inondations.
Projet 15	Recentrer l'effort d'aménagement (réseaux, eau potable, santé, etc.) sur le maillage urbain viable. On pourrait alors imaginer la restructuration de l'offre commerciale d'une petite ville (notamment à son entrée) pour économiser les gisements fonciers,

	sauvegarder les zones humides, améliorer l'offre de logements écologiques.
Projet 16	Faciliter un changement radical et anticipé des pratiques et des cultures adaptées aux futures conditions pluviométriques et thermiques des terroirs (viticultures, fruits à coques, céréales ...). Un projet serait de développer la biodiversité aux champs : demain 4 variétés de blé dans la même culture, des paysages plus variés à l'échelle de la parcelle ou du finage.
Projet 17	Réfléchir les nouvelles coopérations entre territoires et filières (foins, élevage, céréales, cultures maraichères..) pour un bilan carbone équilibré. Un projet envisagé pourrait concerner la stabulation qui récupère le méthane et la forêt qui stocke davantage tout en étant plus productive et proche du consommateur final.
Projet 18	Rapprocher les productions obligatoirement irriguées des ressources pérennes disponibles. Nouvelle "route de la noix" et valorisation des 30 000 plans d'eau existants à imaginer ?
Projet 19	Repenser un espace d'expansion latérale pour absorber les futures inondations et réduire les coûts de protection en zones exposées. Un projet pourrait alors concerner la dépoldérisation d'un palus à titre d'exemple : l'après digue !
Projet 20	Agir sur le régime des eaux et des flux sédimentaires en réorientant la gestion des grands barrages et de l'érosion des sols à l'échelle du grand bassin versant Dordogne Garonne. Un projet envisagée concernerait la crue "artificielle de juin 2045" : organisation d'un lâcher exceptionnel à titre expérimental en partenariat avec toutes les parties concernées.
Projet 21	Réduire drastiquement tous les rejets organiques dans la zone fluvio-estuarienne pour amortir l'effet de la désoxygénation thermique. On pourrait alors imaginer un "SAGE 3.0" : redéfinition du schéma d'assainissement de l'estuaire et ses flux admissibles, durcissement de la réglementation.
Projet 22	Réduire l'aléa agricole par l'action sur l'occupation du sol et la responsabilisation technique et pécuniaire des "aggraveurs de ruissellement" / une restauration du bocage. Des stratégies d'adaptation du vignoble au risque hydrique (compétition sur l'eau, perte de sol) sur les coteaux pourraient être envisagées en projet.
Projet 23	Découvrir les réseaux pluviaux en villes. Un projet démonstrateur concernerait "Une chance pour la ville, la traversée de Périgueux".
Projet 24	Pour réduire l'aléa urbain et le facteur d'aggravation des dommages liés au ruissellement et à l'artificialisation des sols, la désimperméabilisation des territoires urbains seraient envisagée.

Synthèse des perceptions concernant les 24 projets

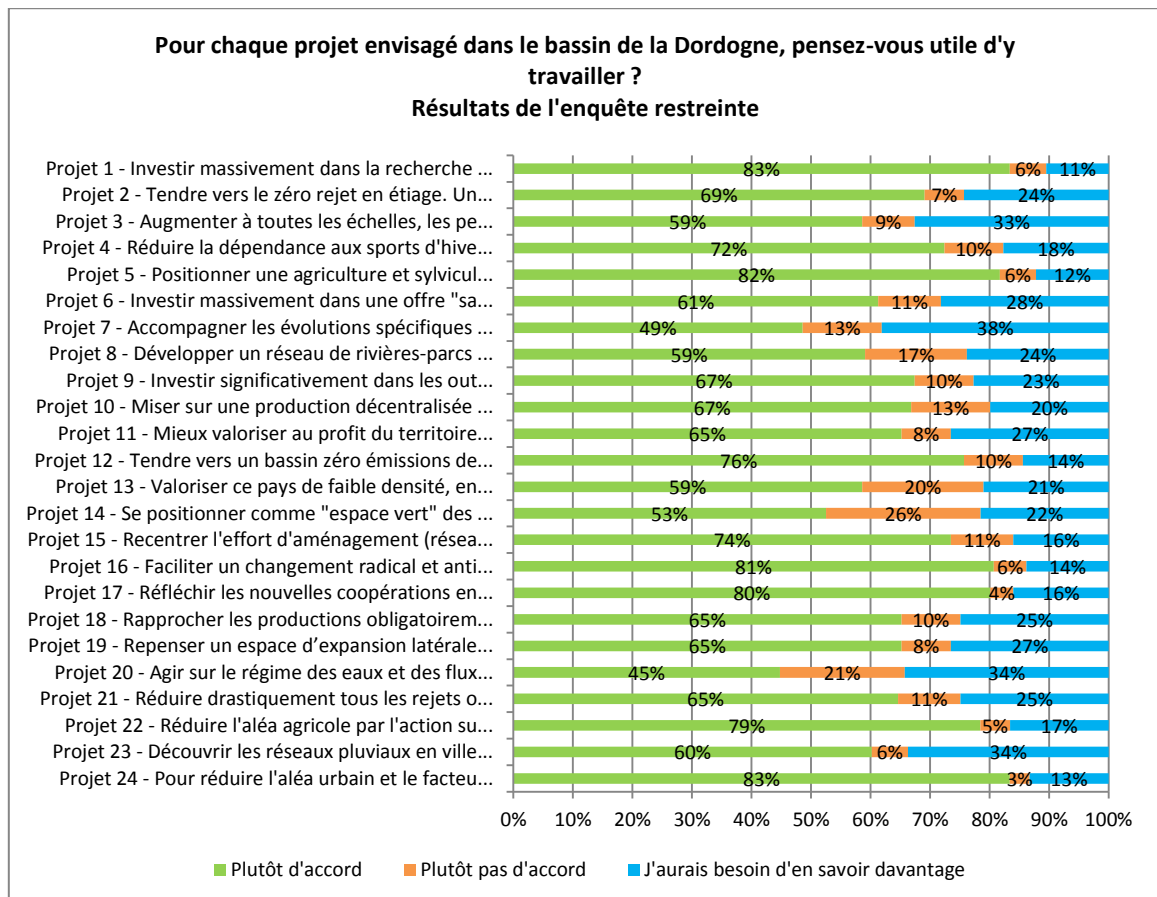
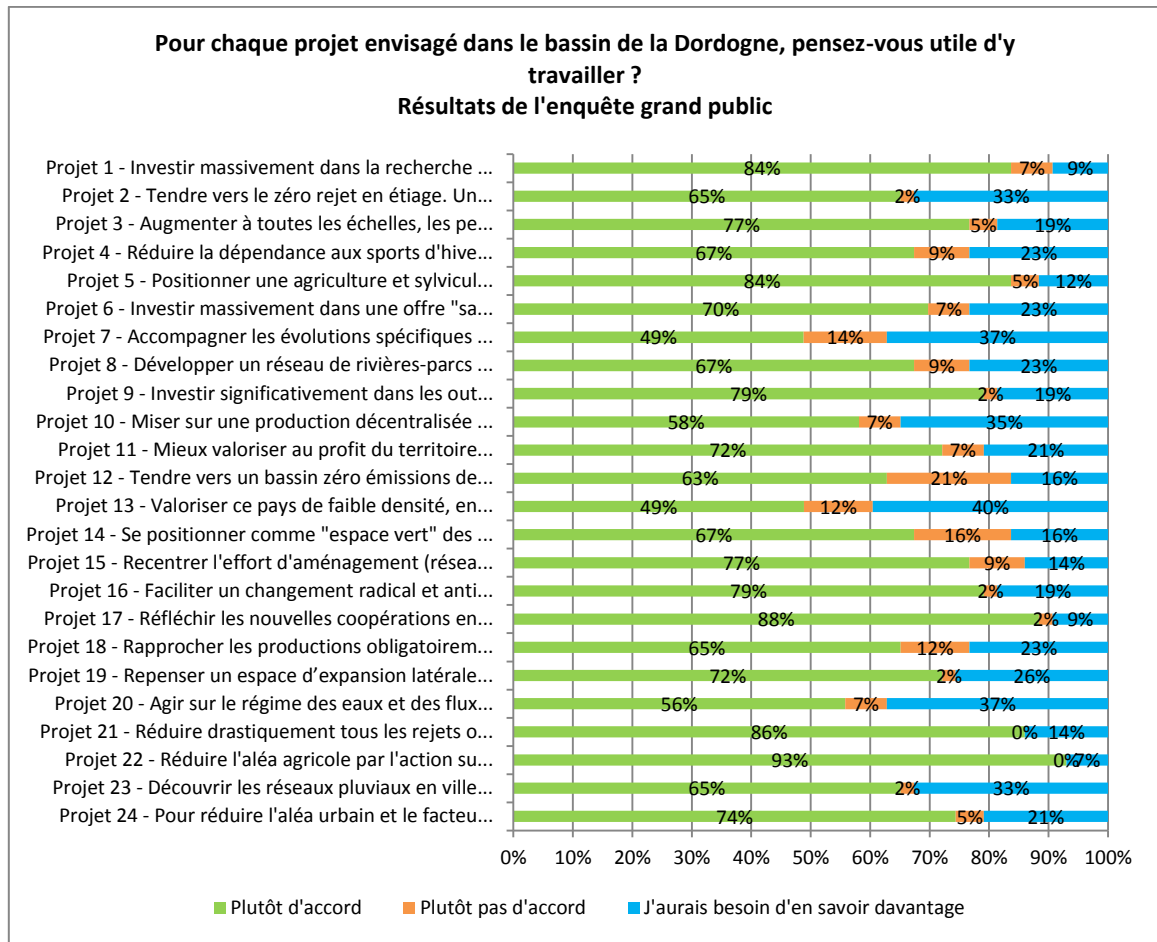


Les perceptions des 24 projets sont contrastées :

- 6 projets font « plutôt » consensus (plus de 75% des répondants ont répondu « plutôt d'accord ») : les projets 1, 5, 16, 17, 22 et 24 ;
- 3 projets suscitent des réserves : les projets 7 et 20 (moins d'1 avis sur 2 « plutôt d'accord ») et le projet 14 (plus de 20% des répondants sont « plutôt pas d'accord » avec le projet).

On note par ailleurs que pour 10 des 24 projets, au moins 1 répondant sur 4 n'a pas été en mesure de s'exprimer : projets 2, 3, 6, 7, 11, 13, 18, 19, 20, 23). La proportion des répondants « ayant besoin d'en savoir davantage » est particulièrement élevée pour les projets 7, 20 et 23 (avec respectivement 38%, 35% et 33% de répondants « ayant besoin d'en savoir davantage »).

Comparaison enquête restreinte / enquête grand public



La comparaison des résultats cumulés des deux enquêtes amène les constats suivants :

- Les répondants à l'enquête grand public sont proportionnellement plus nombreux à juger qu'il serait utile de travailler sur les projets proposés (71% des répondants en moyenne sur les 24 projets, pour 67% des répondants de l'enquête restreinte).
- Les répondants à l'enquête restreinte sont légèrement plus sceptiques sur l'utilité des projets (10% des répondants, pour 7% des répondants à l'enquête grand public).
- En moyenne, les répondants sont proportionnellement aussi nombreux dans les deux enquêtes (22% en moyenne sur les 24 projets) à déclarer « avoir besoin d'en savoir davantage » pour se prononcer.

Les perceptions sont relativement similaires pour 15 des 24 projets (moins de 10 points de pourcentage d'écart dans les résultats entre les deux enquêtes). Classés par ordre décroissant de pourcentage de réponses « plutôt d'accord », ces projets sont les suivants : projet 17 (88% de « plutôt d'accord »), projets 1 et 5 (84%), projet 16 (79%), projet 15 (77%), projet 24 (74%), projets 11 et 19 (72%), projet 6 (70%), projets 4 et 8 (67%), projets 18 et 23 (65%), projet 7 (49%).

Les perceptions sont en revanche contrastées pour 9 projets :

- 6 projets sont beaucoup mieux perçus par les répondants à l'enquête grand public : projets 3 (18 points de « plutôt d'accord » de plus), 9 (12 points de plus), 14 (14 points de plus), 20 (11 points de plus), 21 (22 points de plus) et 22 (14 points de plus).
- Les écarts de perception sont particulièrement accentués pour les projets 3 et 21, pour lesquels les répondants à l'enquête restreinte sont proportionnellement beaucoup plus nombreux à ne pas pouvoir se prononcer (avec respectivement 14 et 11 points de plus de « j'aurais besoin d'en savoir davantage »)
- 2 projets sont beaucoup moins bien perçus par les répondants à l'enquête grand public : projets 12 et 13 (avec respectivement 13 et 10 points de moins de « plutôt d'accord »). Le projet 12 est moins bien reçu par les répondants à l'enquête grand public (11 points de plus de « plutôt pas d'accord » que pour l'enquête restreinte). Les répondants à l'enquête grand public sont en revanche plus nombreux à ne pas pouvoir se prononcer sur le projet 13 (11 points de plus de « j'aurais besoin d'en savoir davantage » que dans l'enquête restreinte).

Les autres projets proposés par les répondants

Interrogés sur leurs propositions de projets pour répondre aux enjeux climatiques et territoriaux de la Réserve Mondiale de Biosphère de la Dordogne, 74 répondants ont proposé les solutions suivantes :

Eau et biodiversité

Restauration

- Continuer prioritairement à améliorer la **restauration des affluents** en termes de qualité de l'eau, de débit, de suppression des obstacles.
- Remettre en état les **berges des cours d'eau secondaires**, et les **fossés de ruissellement**.
- Limiter l'impact des étiages en agissant sur la **restauration hydromorphologique** des affluents de la Dordogne aval.
- **Désartificialiser** les cours d'eau ou partie de cours d'eau aménagés
- Améliorer significativement le travail sur les **ripisylves** pour favoriser l'écoulement dans le lit mineur.
- Restaurer la **qualité des sols** en y introduisant plus de matière organique et plus de vie (reconstituer la vie des sols par abandon des pesticides, diminution de travail du sol, éviter le tassement) pour reconstituer les capacités de rétention des précipitations.

Réimplanter des haies et des arbres isolés pour faciliter l'infiltration de l'eau jusqu'aux nappes où elle sera à l'abri de l'évaporation.

- Revoir sur nos petits cours d'eau le réaménagement.

Zones protégées

- Il y a pour les départements du Lot et de la Dordogne un **arrêté "Natura 2000"** qui a été acté et validé et qui demandait l'arrêt des turbinages par la chaîne des barrages afin de désartificialiser le régime des eaux. Or **le département de la Corrèze** sous la pression de l'opérateur EDF **n'a pas suivi les deux autres départements**, et n'a toujours pas mis en place le projet Natura 2000. Ceci est anormal et devrait faire l'objet d'un recours.
- Le projet de **Réserve Départementale de Biodiversité de la Corrèze**.
- Mettre en place des **Réserves naturelles Régionales ou tout autre outil** (ZNIEFF, APPB, etc.) visant à la préservation du patrimoine naturel présent. Mettre en place une **gestion raisonnée de l'eau** pour préserver et améliorer les quantités et protéger les milieux plus ou moins naturels ainsi que les milieux anthropiques les moins destructeurs. Mettre l'action sur l'ensemble des têtes de bassin, repenser les prélèvements en irrigation sur ces lieux, avoir une maîtrise foncière sur ces ressources en revalorisant les zones humides notamment. Ne plus utiliser de **pesticides** et favoriser les **centrales solaires** gérées, lorsque possible, par les communes ou les agglos.
- Rôle des **Réserves Naturelles Nationales** dans les suivis sur le long terme du changement climatique (sentinelles du changement climatique : eau, biodiversité, météo, etc...); lacs naturels : **mise en place d'un observatoire des lacs naturels** (suivis qualité, thermie, biodiversité, etc...).
- Développer juridiquement la **non prise en charge de la protection de la biosphère par les propriétaires**.
- **Création d'un parc naturel régional** de la vallée de la Dordogne, sur l'ensemble de son bassin versant.

Zones humides

- **Acquérir des terrains construits en zone inondable** pour les réaménager en "zone humide naturelle.
- **Reconquérir des zones humides** en développant des actions de restauration de ces milieux par la suppression de zones agricoles drainées, l'effacement de plans d'eau... Les zones humides aujourd'hui disparues au 2/3 ont un rôle essentiel à jouer dans la résilience des écosystèmes face au changement climatique: réservoir de biodiversité, zones tampons en période de crues, soutien d'été...

Débits

- En termes de foncier, utiliser et **créer de nouvelles carrières** qui deviendraient bassin **écrêteur de crues** tout en fournissant la matière 1ere indispensable. Certaines d'entre elles sont de vraies richesses écologiques et sont à faire découvrir.
- **En finir avec les éclusées** et rendre aux rivières du bassin un débit proche du naturel adapté à la sauvegarde de la biodiversité (soutien d'été en période critique).
- Il faudrait retrouver une **Dordogne avec un débit plus régulier**. Cela aurait une conséquence favorable sur les affluents.

Etangs

- **Etang de la Ramade**, améliorer la qualité de son eau.
- En parallèle, il est nécessaire d'intervenir sur la **gestion des étangs** du nord du département avec des acquisitions, des effacements, ou des adaptations pour prendre en compte les effets du réchauffement climatique
- **Suppression des trop nombreux étangs limousins** qui ne sont en rien des stocks d'eau mais qui évaporent l'eau l'été. **Supprimer des résineux** qui n'apportent aucune richesse au territoire et dégradent nos paysages, notre qualité et quantité d'eau. **Valoriser les**

professionnels qui travaillent correctement pour l'environnement (agriculteurs, forestiers, usines) au lieu d'imposer un cadre réglementaire rigide à un milieu environnemental par nature fluctuant...

Gestion qualitative de la ressource

- Veiller à la préservation (ou amélioration) de la qualité des eaux. Par exemple pour la **qualité des eaux de surface, des sites tests pourraient faire l'objet de projets collectifs** (type contrat territorial du bassin versant de la Doüe en Dordogne). Cela permettrait :
 - d'établir un protocole de suivi de la qualité de l'eau (avec plusieurs stations de mesure sur un petit bassin versant et différents paramètres suivis)
 - de mesurer l'évolution de la qualité de l'eau à différentes temporalités : sur une année (par exemple : prolifération des cyanobactéries en période estivale mais pas le reste de l'année) voire sur plusieurs années (voir s'il y a une amélioration ou dégradation globale de la qualité de l'eau au fil des années)
 - d'identifier les facteurs qui dégradent la qualité de l'eau : pratiques agricoles peu respectueuses de l'environnement, assainissement non conforme, gestion des plans d'eau non adaptée...
 - proposer des actions concrètes visant à l'amélioration des facteurs qui dégradent la qualité de l'eau dans l'objectif de viser une amélioration globale de la qualité de l'eau.
- **Je contrôle mieux les déchets, interdiction de polluer** les réseaux fluviaux, interdiction des biocides et fongicides, interdiction de rejeter les médicaments dans la nature, plus de contrôle des rejets de l'entreprise et du particulier. La technologie peut nous permettre de déceler, au lieu de dépenser pour traiter et nettoyer, ne salissons pas les eaux il y a encore trop de déchets autour de nous, des voitures abandonnées avec des batteries qui coulent, des poissons morts dans nos cours d'eau en raison des effluents viti vini, Il faut plus de contrôle.
- Supprimer les polluants sous toutes ses formes avertir et **fermer les usines et fabricants de polluant humain** ; avertir les futurs polluant de sanction immédiates. On tolère depuis très longtemps au nom de l'emploi une protection des pollueurs qui modifie le produit mais le résultat reste le même.
- L'analyse de l'eau des rivières devrait faire apparaître la présence, les traces, de produits médicamenteux (humain et élevage, chimiques divers (pesticide, insecticide...)
- Maîtrise des ressources naturelles, eau, réduire sa production de déchets et de rejets ; favoriser la biodiversité, privilégier l'infiltration au ruissellement.

Gestion quantitative

- Limiter au maximum les **prélèvements d'eau** dans les cours d'eau.
- Protéger au maximum la qualité et la quantité de l'eau afin de **sauvegarder la vie aquatique** (poissons, invertébrés, etc...). Rôle premier de l'eau. Si cette partie est sauvée on pourra penser à distribuer le surplus aux autres usagers.
- **Organiser des réserves d'eau** pour pallier les déficits liés aux saisons.
- Avoir des **actions drastiques concernant la consommation des ménages** (par exemple mettre en place un prix du m3 fonction de la consommation du foyer).

Traitement des eaux usées

- Revoir la législation sur le traitement des eaux usées individuelles.
- Commencer par **traiter toutes les eaux usées**.
- Contribuer à la **gestion globale et territoriale du traitement qualitatif du rejet des effluents domestiques et non domestiques**, par le milieu.
- Durcir les **contrôle de rejet d'eaux usées** dans les milieux aquatique des **entreprises type papeterie** qu'on a beaucoup en Dordogne et qui dégradé énormément les rivières en relâchant des produit toxique sans aucun risque pour eux.
- Faciliter le retraitement domestique des eaux usées par la **phytoépuration individuelle** avant que l'eau parte en station d'épuration

- Systématisation des traitements des eaux usées avec 0 largage.

Economies d'eau

- **Récupération d'eau de pluie** pour le jardin et pour les autres usages domestiques (toilettes, machine à laver, lave-vaisselle...).
- **Réutilisation systématique des nombreux plans d'eau existants**, lors des étiages.
- S'appuyer sur des **études scientifiques** pour conduire des actions préventives et économiser l'eau potable. **Vérifier toutes les conduites d'eau**, faire des réserves d'eau, étangs etc. ; adapter les cultures.

Gouvernance

- Bonne gestion de nos cours d'eau par nos syndicats de rivière, comme on le fait avec le SABV Dronne Aval.

Production d'énergie

Hydroélectricité

- Maintenir et réactiver les moulins et leur bief en vue de la production d'énergie.
- Conserver la **gestion publique des barrages** ainsi que la production de l'électricité, en associant les usagers dans le choix tant techniques (opportunité et usage) que financiers.
- **Développer la bio-énergie** et limiter les rejets polluants en développant par exemple la méthanisation
- Si les grands barrages assurent une production "verte", elle a des impacts sur les milieux mais un réel effet d'intérêt général. Ce n'est pas le cas de la multitude de seuils et plans d'eau, sans usages, sur têtes de bassin ou zones hydrologiquement fragiles (karst).
- Utiliser les **eaux usées** comme par exemple en Suisse pour l'hydroélectricité.
- Imposer une **bonne gestion de la production d'hydroélectricité** en tenant du respect de la biodiversité (limitation au maximum des marnages. Faire en sorte que le **barrage d'Argentat** tienne vraiment et prioritairement son rôle de régulation des autres ouvrages hydroélectriques de régulation des autres ouvrages hydroélectriques (qui lui était à l'origine dévolue).
- **D'accord pour les grands barrages** avec un respect strict des règles relatives à la circulation des poissons et des sédiments, des marnages... ; **pas d'accord pour les microcentrales** qui perturbent les rivières et ne respectent pas l'environnement.
- Les **barrages doivent restés la propriété et êtres gérés par l'Etat** (E.D.F.) Ils ont été construit avec l'argent du peuple. Ces barrages doivent assurer les débits minimum en période d'étiage pour sauvegarder notre rivière. Les maintenir pour stocker l'eau en hiver et produire durant cette période.

Autres ENR

- Il faut absolument **développer la méthanisation**, permettant de gérer les effluents des élevages, des boues des stations d'épurations, des déchets des restaurants déchets verts, tout en produisant de l'énergie de la chaleur et même du carburant 0 émission de gaz à effet de serre. C'est la vraie solution pour nos territoires ruraux. Et une vraie boucle vertueuse.
- Il ne faut pas que nous devenions seulement un parc naturel, il faut **garder des activités artisanales et industrielles** et pas seulement du tourisme et du tertiaire et des ehpad;
- Développer **l'éolien**.

Economie d'énergie

- **Favoriser les économies d'énergie** en premier lieu.
- Economie circulaire, plans alimentaires territoriaux, chacun devra à la fois économiser l'énergie et en produire (décentralisation maximale). Arrêter de faire du profit au détriment de la nature et de la biodiversité.

- Une **commune à énergie positive** due à une agriculture, élevage source de biomasse.
- Valoriser les **projets énergétiques territoriaux** et mettre en avant la **valorisation énergétique de proximité**.
- En matière d'énergie, il semble nécessaire que les règlements d'urbanisme intègrent une **production d'énergie au plus près de la consommation** et favoriser la réalisation et ou la **rénovation de bâtiments** pour qu'ils produisent au moins l'énergie qu'ils consomment et penser aussi à la recharge des véhicules électriques.
- Mettre en place des **projets énergétiques territoriaux**. Valoriser les **circuits courts** au niveau énergie comme on le fait au niveau alimentaire valoriser la notion de **territoire à énergie positive**.
- **Réduire la consommation électrique des villes**, notamment des lampadaires et des grandes enseignes la nuit. ...
- Isoler le plus possible les bâtiments

Elevage / Agriculture / Viticulture / Forêt / Pêche

Agriculture

- Agir aussi sur une **réduction des consommations (eau/énergie)** dans les différents domaines (en particulier l'agriculture) Et donc réfléchir collectivement (agriculteur et consommateur) à mettre en place de **nouvelles pratiques agricoles** plus sobre qui permettent de aux paysans de vivre sur leur territoire.
- Amélioration de la **qualité agronomique des sols agricoles, par l'augmentation des restitutions organiques**; rendre les sols plus perméable pour favoriser l'activité biologique et la vie dans le sol. Permettre un approfondissement des sols pour favoriser le stockage et la disponibilité de l'eau pour las cultures annuelles. Intercaler à l'échelle du bassin versant les zones cultivées, prairies et haies, arbres fruitiers, et forêt.
- **Arrêter les pompages réguliers pour l'agriculture.**
- **Associer la profession agricole**, utilisatrice majoritaire du territoire, dans les réflexions et les projets.
- **Limiter les puisages pour arrosages** des cultures.
- Contribuer à la **mise en place d'une économie agricole durable** valorisée économiquement, rémunérant l'activité de ceux qui la feront vivre.
- Développer **l'agriculture biologique**, développer un tourisme pêche respectueux des espèces
- Développer une **agriculture responsable**, en prenant soin des milieux aquatiques (où le cours d'eau et les terres agricoles environnantes vivent en symbiose).
- Favoriser les **cultures peu consommatrices** en eau.
- Eviter la multiplication des **retenues collinaires**.
- La question de la **mutation de l'agriculture** est cruciale favoriser l'installation d'agriculteur (trices) sur des petites surfaces (Safer, communes etc.) reconnaître le statut d'agriculteur aux microfermes ; relocaliser la production agricole sur les lieux de consommation ; favoriser les démarches agro écologiques ; sortir de l'irrigation sortir de l'agriculture à intrant.
- Irrigation : **retirer le maïs et cultures semblables, y compris les plantations de peupliers** ... une agriculture raisonnée, couvert végétal, pas de glyphosate... travail du sol respectueux, respect des zones humides améliorerait simplement l'état des cours d'eau à peu de frais.

Elevage

- **Encourager le développement de l'élevage** (maintien des prairies et zones humides), bientôt le maintien des élevages ne sera plus suffisant. Lorsqu'un élevage disparaît, cette surface agricole part à l'agrandissement céréalier. N'oublions pas que notre territoire est attractif grâce à l'agriculture diversifiée, conservons notre riche patrimoine culinaire dû à la diversité des produits agricoles.

Forêt

- Il faut également **gérer la forêt**, encore trop morcelée et non entretenue afin de diminuer les risques incendies, et de préserver la biodiversité entre autres. Utiliser cette forêt comme ressource, l'entretenir afin qu'elle ne dépérisse pas et qu'elle puisse capter d'autant plus de carbone. Il faut pour cela avoir de vrais partenariats pour soulever des fonds et forcer les propriétaires à entretenir ou à vendre à des sociétés pouvant gérer ce patrimoine à plus grande échelle.

Pêche

- Pour le sujet qui me concerne, la **pêche**, Il faut **aménager la rivière et ses affluents**. **Arrêter de canaliser les petits affluents, refaire des fossés** et comme on ne peut pas détruire les barrages, **obliger EDF, ce grand pollueur à respecter les débits**

Urbanisme / Transport / Aménagement

Transport

- Le "zéro carbone" en milieu rural nécessite **d'investir fortement dans les transports collectif**, en particulier le rail (à l'inverse des pratiques actuelles !) et de limiter la concentration des activités dans les grosses métropoles (à l'inverse des pratiques actuelles !) Attention à ne pas pénaliser à l'excès le monde rural en freinant son développement au profit des grandes métropoles dont il faudrait rapidement limiter le surdéveloppement.
- Il faut des moyens de transport adaptés et performants.
- Rapprocher les **producteurs et utilisateurs** d'un même territoire afin de mutualiser ou **diminuer les déplacements** et transports
- Choisir les **circuits courts** au maximum ; rendre juste **l'équité cargo avion tourisme exotique** qui ont des résonances sur toutes et tous (exco taxe carburant).

Urbanisation / urbanisme

- L'urbanisation est une question essentielle. Les SCOT sont des outils très intéressants, surtout si couplés à des SAGE, encore faut-il que la vision politique aille vers les enjeux climatiques.
- Alimenter via Aménageau, la réflexion des collectivités et acteurs économiques et sociaux des territoires en responsabilité des documents d'urbanismes et plan de développement des territoires.
- Corréler les contraintes d'urbanisme et industrielles aux conséquences sur l'environnement. Aménagements routier, dispersion de l'habitat, production d'énergie, méthode d'agriculture....
- Arrêter l'urbanisation galopante.

Projets / équipements contraires aux principes de la démarche

- **Refuser les projets des temps anciens**, telle la stupide, destructrice, coûteuse, **déviations de Beynac**.
- Pour répondre aux enjeux environnementaux et faire du Périgord une terre d'excellence comme le souhaite le président départemental... Il faut obtenir de l'Etat la **fermeture du shooting international (ball-trap) de SERVANCHES - 24**, il s'agit d'une installation sportive qui fonctionne 6 jours sur 7 ou 100 compétiteurs/jour s'affrontent, tirent 15 000 cartouches/jour qui font tomber au sol 400 kg de plomb/jour, 8 kg d'arsenic/jour et de l'antimoine, le tout sur ou à côté d'un étang... en milieu humide où forestier... ces eaux souillées, par ruissellement finissent ou finiront dans la Dûche (petit ruisseau) et finalement dans l'Isle... La Dordogne Réserve mondiale de biosphère oui... mais encore faut-il s'en donner les moyens !!!
- Restreindre toutes constructions en lien avec le tourisme et réaménager des lieux naturels.

Multiusage de l'eau

- Il me semble indispensable d'étudier la possibilité de **réalisation de nouveaux bassins de stockage d'eau** pour: agir sur l'étiage des cours d'eaux ; mettre en place **des réserves pour l'agriculture et diminuer progressivement les pompages dans les nappes** ; développer le tourisme autour des plans d'eaux, les loisirs, la pêche et créer de l'emploi.
- Les **60 000 moulins de France sont en péril** à cause de l'interprétation erronée de la DCE 2000 : le dogme de la "continuité écologique" qui accuse les seuils de moulins va à l'encontre de vos projets. La destruction des seuils est contraire à la lutte contre les inondations, à la diminution de la pollution, à la transition énergétique. Ils n'ont jamais empêché les poissons de remonter le courant, preuve en est l'abondance de poisson il y a quelques décennies, et ils favorisent la biodiversité.... La production d'énergie propre, sans dommages collatéraux (pas de terres à noyer), est à favoriser, règlementairement et financièrement... De plus l'intérêt patrimonial et touristique des moulins doit être reconnu et préservé... Stop à la destruction des moulins!

Education / communication / Recherche

Information / sensibilisation / éducation

- **L'éducation de tous les publics** (élus, scolaires, média...) est une priorité. Le niveau scientifique paraît globalement faible et ne peut pas permettre d'une prise de conscience réelle des enjeux.
- Informer - gérer les informations – agir.
- Informer et faire participer un maximum de personnes.
- **Communiquer par des zones d'exemplarité** (sites exemplaires à protéger... Le site forestier des **gorges de la Rhue** offre 70 marqueurs de biodiversité sur 300 possibles, meilleur score national. Il faut sauvegarder ce site et suivre l'adaptation des espèces forestières, du monde des insectes, des mousses.... de ce site exceptionnel. Ce n'est qu'un exemple.
- **L'éducation à l'environnement.** Cette mobilisation en faveur de notre environnement doit être un projet porté par les pouvoirs publics mais débattu et validé par l'ensemble.
- Meilleure **éducation environnementale** collège, lycée, CFA, Université etc. atelier participatif de solutions facilement mobilisables.
- Prendre en compte et faire comprendre aux citoyens que la rivière et son BV "vivent" et évoluent. D'autant plus avec le bouleversement lié aux conséquences de l'urbanisation et de l'agriculture par l'imperméabilisation des sols et les conséquences sur le rythme hydrologique de la rivière. Faire prendre conscience des évolutions de la biodiversité donc un **énorme travail des collectivités sur l'éducation à l'environnement** et un travail encore plus grand sur l'aspect législatif.
- **Réapprendre l'écologie** à tous les âges ; créer **les structures de récupération des déchets et des tris** très pauvres à l'heure actuelle.
- **Sensibiliser/informer les élus** sur le changement climatique, ses conséquences et l'adaptation nécessaire éducation à l'environnement.
- Education des **jeunes**.
- Une **sensibilisation "plus percutante"** sur les enjeux de société qui se profilent à l'horizon de demain. Introduire en **formation continue** les notions de préservation de la nature. Ne pas oublier que nous sommes tous dans le même bocal.

Recherche

- Etudier comment les habitants réagissaient autrefois et se protégeaient des aléas de la nature, les riverains peuvent en apprendre aux scientifiques.
- J'ai l'intime conviction que la meilleure expertise qui soit demeure dans l'écoute des **savoir-faire et des savoir être d'un grand nombre de nos habitants** qui ont conservé la mémoire du fonctionnement des territoires lorsqu'ils étaient au moins aussi peuplés

qu'aujourd'hui et sans doute plus, sauf la ville qui, elle, impose trop souvent son autorité hors sol ! ainsi, la notion de réciprocité, campagne-ville-campagne, devrait devenir une règle commune.

- Programme de mesures physiques et chimiques des **cavités naturelles périgourdines et des Causses du Quercy liés à la Dordogne** : le karst en lui-même est un indicateur des changements climatiques et environnementaux et ...

Concertation

- A débattre dans le cadre d'une réflexion de groupe, organisée par EPIDOR ?
- Que l'ensemble des acteurs concernés se rencontre et concerte sur un projet commun
- Un nouveau "Sommet Dordogne 2"

Autres remarques

- Tous concernés et responsables
- **Porter les politiques publiques** en ce qu'elles permettent de répondre aux enjeux ; veiller à ce que les engagements des acteurs (planification par exemple) soient suffisamment réfléchis pour pouvoir être réellement mis en œuvre ; contribuer aux réflexions et aux actions permettant d'adapter et concilier les usages dans la perspective du changement climatique.
- Avoir une approche à l'échelle du bassin versant, mais aussi à **échelle nationale** et Européenne : solidarité amont aval, urbain rural, mais ce bassin étant à dominante rurale et préservé par rapport à d'autres, la solidarité nationale et européenne doit aussi jouer. La Dordogne ne doit pas être une destination "tranquille" (ne rien y faire) pour des personnes qui financent des zones urbaines dynamiques. Dans les enjeux climatiques, sur l'eau, la continuité écologique est importante.
- **Déménager** vers le nord.
- Il faut **aller très vite**. 2050 est pour moi une projection très (trop) lointaine. Mon domaine étant le loisir pêche, je constate année après année une modification rapide de notre rivière Dordogne et des plans d'eau qui lui sont rattachés. Le manque chronique de précipitations, les étés caniculaires, et la présence de nombreux barrages contribue à son envasement important, à la disparition des couasnes (zone de frayères et refuge pour de nombreux animaux). Des modifications brutales de débit en toute saison modifient la topographie du fond de son lit. De nombreuses espèces de poissons ont disparues, d'autres la colonise. Pour conclure, (tant le sujet est vaste), il faut stocker l'eau tant qu'elle est là, pour la redistribuer "parcimonieusement" quand elle manque....Des retenues, canaux,..., à vocation d'irrigation uniquement. Un peu comme dans le midi confronté depuis longtemps à ces problèmes.
- PS Il y a **des erreurs orthographiques** dans le document
- J'ai l'impression que **nous ne vivons pas dans le même monde...**
- Pas de projets mais **une question : où vont les centaines de tonnes de sel déversées tous les ans sur les routes?**

1.6 Question de conclusion

Les répondants aux deux enquêtes étaient invités en conclusion à « transmettre leurs remarques ou suggestions à Epidor ou à l'équipe Dordogne 2050 ». 112 répondants ont fait part de propositions.

Eau et biodiversité

Restauration / entretien

- Consacrer plus de moyen à **l'entretien de la rivière et des berges**.
- Il faut **réduire autant que possible les différentes perturbations** sur les milieux aquatiques et il faut **restaurer les zones humides**. Car actuellement malgré leur protection, les surfaces en zones humides diminuent encore.
- L'érosion de la biodiversité de par la baisse constante et significative des débits "naturels" est un sujet essentiel. Le **bon état des milieux annexes au cours d'eau** est à mon sens pas assez priorisé : **zones humides, prairies, forêts**, ... le retour à un système fonctionnel paraît être la solution la plus simple et efficace plutôt que de chercher à trouver sans cesse des solutions techniques et curatives qui tendent à artificialiser toujours plus les écosystèmes.
- **Restaurer les cours d'eau et les zones humides** pour éviter une disparation massive de la biodiversité et aussi augmenter la résilience des milieux.
- La protection des milieux et la préservation des ressources en eau doivent être les deux fils rouges des actions à retenir. Pour s'adapter au changement climatique et aux déficits hydriques attendus, **l'arbre et la bonne santé du sol** sont les leviers majeurs notamment pour espérer allonger le grand cycle de l'eau; les deux facteurs d'une rétention de l'eau vers l'amont et d'alimentation progressive des cours d'eau après les pluies, la seule façon de diminuer l'ampleur et la durée des étiages - et éviter crues et inondations. Il est illusoire de vouloir constituer des réservoirs d'eau, qui dans une logique de domestication, permettrait d'atténuer les sécheresses en alimentant à la demande les cours d'eau. Les hydrologues montrent que la constitution de telles réserves ne font qu'accroître le déficit hydrique des fleuves et rivières.

Multiusage de l'eau

- En tant que propriétaire d'un **moulin à eau** qui date du 13^e siècle, je sais qu'aucune "politique globale" de la gestion de l'eau n'est souhaitable - à part stopper l'empoisonnement des eaux et les pompages sauvages de l'agriculture (ce qui semble le plus urgent). Chaque moulin comme chaque cours d'eau est un cas particulier. Chaque année, la configuration de la rivière est légèrement modifiée à cause des crues, mais elle reprend place l'année suivante ou quelques années après. Jusqu'à présent, ces mouvements étaient qualifiés de naturels. Jusqu'en 2050 les pouvoirs publics peuvent prendre le temps d'écouter les experts de terrain/ les riverains.

Eau potable

- Il est évident que l'avenir est préoccupant au sujet de l'eau. Les barrages ne vont plus réguler nos rivières et le réchauffement climatique va perturber nos ruisseaux et rivières pour les poissons. A moins de **créer des barrages à fin de pouvoir traiter cette eau** et la rendre potable.

Production d'énergie

Hydroélectricité

- **Au lieu de détruire les barrages** sous prétexte de protection de la faune (qui n'était pas gênée par les dits barrage au siècle passé...) envisager une **reconversion** pour une énergie **hydroélectrique**

- **L'Association de Sauvegarde du lac de La Crégut** poursuit son combat contre **EDF**, qui, s'il apporte une manne financière aux collectivités locales **détruit la filière eau potable**. Le changement climatique en cours imposera sûrement des choix, notamment sur l'hydraulique, fort pourvoyeur de méthane, pire des gaz à effet de serre.
- Il faut faire des **choix stratégiques sur certains barrages**, ceux qui produisent beaucoup il faut les garder et ceux qui sont peu productifs ou sur des affluents de plus faibles tailles, tout simplement les démanteler !
- Valoriser à chaque fois que possible la production **d'hydroélectricité** dans le respect des normes environnementales.

Autres ENR

- C'est un état d'esprit et de respect de la nature. Il ne faut pas hésiter à faire remarquer les erreurs, encourager les **panneaux photovoltaïques** etc.
- Surtout éviter l'implantation de **l'éolien**, destructeur de paysage.

Elevage / Agriculture / Viticulture / Forêt / Pêche

Agriculture

- Je trouve qu'il y a **trop de pompage** dans nos rivières, principalement en première catégorie; tout cela pour faire du fric. Principalement le maïs, gourmand d'eau.
- **Stop à l'irrigation agricole**, sauf cultures à forte valeur ajoutée. **Reconquête des zones humide (achat du foncier)**.
- Les trois piliers économiques de la moyenne Dordogne : **maïs, noix, tourisme sont à revoir**. Les trois sont fragiles maïs -> besoin en eau Noix -> mouche du brou, tourisme-> aléas économiques ou politiques. Il serait bon que cette zone soit **revitalisée hors été** (services, habitat...) pour **accroître sa population permanente**. Ce problème touche tous les "territoires" ruraux du pays : villes=travail, campagnes=parc de loisirs. Faire des cours d'eau des cours de récréation estivales au profit de quelques-uns (les rentrées financières ne ruissellent pas tant que ça, elles) est restrictif et méprisant pour les indigènes. Ne pas se contenter de ressasser que la Dordogne est "moins pire" que les autres cours d'eau. Sa dégradation dans le temps est consternante et les causes ne sont pas étudiées ou du moins publiées.
- Pour le département de la Dordogne, le principal problème de l'eau est lié en majorité à l'activité agricole. **Pompages excessifs**, emploi de produits (**insecticide, engrais** etc..) en bordure des cours d'eau ainsi que rejets divers (lisier). Une des solutions serait de **changer les modes de culture et les plantes cultivées** en particulier le maïs qui a colonisé toutes nos vallées et demande des quantités d'eau énormes.
- Qu'un effort collectif soit fait en **particulier que les agriculteurs deviennent plus raisonnables** sur l'utilisation des ressources et sur la diminution de la pollution.

Pêche

- Ma réponse en tant que **pêcheur** c'est de mettre l'accent sur la **continuité écologique des cours d'eau** (effacement de certains radiers, écluses, embâcles) qui permettraient d'abaisser la température des cours d'eau. Mais le plus important c'est que chaque citoyen, chaque commune, chaque département, chaque région chaque pays aillent dans le même sens!!!!!!

Urbanisme / Transport / Aménagement / autres activités économiques

- J'avais répondu à toutes les questions subsidiaires mais mes réponses n'ont pas été enregistrées. Vu le temps que j'y ai passé, vous comprendrez que je ne récidive pas. J'avais notamment indiqué de nombreuses pistes d'engagement, en les détaillant. Je vais donc me contenter de les rappeler en synthèse : **covoiturage quotidien** vers les villes ou l'emploi est concentré + organisation de la desserte locale (navettes et vélos) **coworking et télétravail**, favoriser **transports en commun** là où ils existent, consommer local et de

saison, soutenir l'action des mouvements citoyens comme le **Collectif transitions Périgord Noir**, viser le **zéro déchets** (pression sur les grandes surfaces, fiscalité au poids des ordures...)

- Le réchauffement climatique doit se voir à diverses échelles. L'eau est une entrée, mais si nous aurons un climat méditerranéen sur une grande partie du bassin, ça veut dire que le sud (au sens large, du pourtour méditerranéen à l'Afrique, moyen orient et orient) aura de très grosses difficultés dont les conséquences toucheront ce territoire inévitablement. **L'aspect du flux des populations** paraît trop absent.
- **Ne pas envahir la nature d'un tourisme de masse.**

Education / communication / recherche

Education / sensibilisation du grand public

- De tout temps, la rivière a été l'alliée de l'homme (pêche/nourriture, gabare/transport, électricité/barrage hydroélectrique) ; le réchauffement climatique doit sensibiliser **tous les acteurs** (agriculteur, entreprise, commune, département, région et particuliers), afin que tous soient vigilants et respectueux de la nature.
- **Augmenter l'éducation à l'environnement.**
- **informer davantage localement le grand public** aux nouvelles technologies en agriculture, en assainissement non collectif, sur la biodiversité
- Je pense qu'il y a un enjeu majeur à pouvoir **discuter entre tous les acteurs de l'économie** et de l'agriculture afin de changer rapidement les choses. Il en passe aussi par le **changement des mentalités** et donc de l'information des personnes qui ne sont pas acteur mais simple utilisateur de notre belle planète.
- L'approvisionnement en eau sera le défi majeur de ces prochaines années. Il faut, d'ores et déjà, **sensibiliser les populations** pour qu'elles prennent conscience de cette problématique qui risque de devenir source de conflit.
- Une **sensibilisation générale**, au niveau national et international serait de bon aloi... Il faut mettre le paquet sur l'information des populations, avec des exemples concrets.
- Vaste sujet. Très important. Mais qui peut-être ne **sensibilise** pas encore toutes les parties concernées dont l'implication doit être réelle par une prise de conscience beaucoup plus grande.
- Mettre en place un **réseau associatif pour sensibiliser les écoliers et la population** à des actions en faveur de leur environnement et à son histoire. Il faudrait s'inspirer de ce qui existe comme **l'association des Pesqueyroux**.
- L'eauc'est ...la vie, une **prise de conscience** de cette richesse à préserver est capitale dès aujourd'hui ...
- Communiquer et **sensibiliser la population (sédentaire et surtout touristique)** au respect des eaux et de la nature, c'est le bien de Tous, nous sommes Tous responsable de son avenir....
- Envisager des axes d'amélioration en termes de respect de l'environnement, d'écocitoyenneté est essentiel pour notre futur, pour notre planète, mais elle ne peut se faire uniquement **qu'à travers Monsieur et Madame tout le monde**. C'est véritablement un **effort collectif** qui doit être envisagé et notamment les industriels qui pour raisons financières refusent toujours de "passer à autre chose" surtout lorsqu'il s'agit du pétrole et de ses dérivés... Des solutions existent déjà.
- Favoriser tous les écosystèmes pour conserver les tous les atouts (et ils sont nombreux) de ce grand site naturel tout en en développant les activités agricoles, sylvicoles, touristiques... en **sensibilisant toutes les générations** sur l'impact du réchauffement climatique en rendant attractif ce territoire par de nouvelles activités économique en développant le lien social autour d'un projet commun pour la population.
- Informer de façon simple, clair tous les riverains de la vallée aux enjeux et conséquences de la préservation de l'eau. Accompagner les entreprises dans le changement. Accepter les consensus.

Education / sensibilisation des élus et décideurs

- Améliorer la communication avec les **acteurs locaux** (élus, collectivités et propriétaires).
- Cibler des projets concrets, opérationnels et reproductibles, à mettre en œuvre rapidement. **favoriser la prise de conscience des élus et décideurs** sur le changement climatique, ses conséquences et les possibilités d'adaptation.
- Une énorme information des **élus**, ils sont toujours absents - une obligation de travail, d'adaptation de leur part - ils se sont présentés à des élections, cela veut dire accepter des responsabilités - assez des "zadistes".

Education / sensibilisation des entreprises

- **Sensibiliser plus les entreprises** au changement climatique.

Recherche

- Ne pas avancer des idées précises en attendant une adaptation des acteurs socio-économiques (ex : 4 variétés de blé) mais au contraire **solliciter la science** pour apporter des innovations appuyées de financements qui pourraient être testées par les acteurs socio-économiques. Il est indispensable que les acteurs socio-économiques puissent proposer des solutions viables en concertation avec les acteurs du territoire et non le sens inverse.

Législatif / volonté politique / Gouvernance

Législatif

- **Faire appliquer les textes de Loi et agir rapidement**, sans tergiversation. Les solutions existent. Il s'agit d'avoir la vraie volonté politique de mise en œuvre.
- **Faire appliquer les textes** déjà existants.
- Il faut des **choix politiques forts** pour protéger l'environnement et en faire un réel atout touristique et donc économique !
- **Produire des tomates en serre en détruisant des tourbières est une belle aberration**, malgré des avis défavorables de toutes les autorités en charge de l'environnement.
- La plupart des idées présentées sont pertinentes, mais elles ne peuvent prendre du sens que par l'exemple, et seulement si **les services de l'Etat reprennent leur fonction régalienn**e, car il n'est pas de beaux projets sans leur surveillance active, et le bât blesse à ce niveau.
- Ce ne sera possible que si tous les acteurs se mobilisent ensemble et qu'un cadre juridique nous permettent d'aller plus loin.
- Je suggère d'augmenter les contrôles auprès des entreprises et particuliers.
- Attention à ne pas mettre l'environnement sous contrôle et souhaiter qu'il s'adapte aux nouvelles contraintes, alors qu'il faudrait **agir sur les perturbateurs**. Ceci dit il est plus difficile d'agir sur les causes qui ont des moyens puissants que sur les conséquences qui sont seulement actées. Bon courage.
- Sous contrôle et avec aide, laisser les habitants agir.
- Quoiqu'il se décide, **mettre en cohérence les différentes réglementations** et limiter le millefeuille administratif.
- La qualité des eaux des différents cours d'eau laisse toujours à désirer, il y a encore trop de rejets divers, trop de pollutions. Une **lutte plus intensive** amènerait des résultats visibles, concrets et pourrait générer une saine émulation des habitants.

Zoom sur certains sujets

- Le **plan Saumon** est un échec et restera un échec tant qu'une réelle volonté politique ne se résoudra pas à prendre **des décisions radicales quant à la pêche professionnelle** en général et dans l'estuaire en particulier. Des sommes colossales ont été investies pour au final quelques dizaines d'individus capables de remonter au-dessus du barrage de Mauzac. Suivre l'exemple de l'Irlande qui a **banni la pêche professionnelle** près des estuaires pour préserver les populations de saumons. Donner des subventions aux pêcheurs d'estuaire

pour qu'ils abandonnent cette pratique serait un bon sens écologique et économique (tourisme halieutique). Rappelons qu'en quelques années et très brutalement le nombre de grandes aloses recensé sur Tuilière est passé de 80000 individus à quelques centaines aujourd'hui.

- Concernant la **restauration des migrateurs**, projet auquel je suis de longue date attaché, et au vu des résultats très décevants du programme, je souhaite qu'il soit mené une **évaluation sans concession** aux groupes de pression, des résultats acquis et des blocages encore et toujours persistants constitués par les abus de la pêche aux engins. Il me paraît illusoire et de mauvaise gestion de continuer ainsi jusqu'à la fin des temps à soutenir les populations de **tacons** sans se donner les **moyens de minimiser drastiquement le braconnage**. Les bonnes pratiques menées dans les rivières à migrateurs en Bretagne et surtout à l'étranger devraient être mieux prises en compte et adaptées au contexte du bassin Gironde - Garonne - Dordogne.
- Pour ce qui est du **silure** dont il a été question, son **classement en "espèce susceptible de créer des déséquilibres biologiques"** serait **bienvenu**, et un assouplissement des conditions de pêche par les professionnels serait utile. Et pour protéger la biodiversité, **l'éradication des pseudo "amateurs aux engins" une utile mesure de protection**.
- **Comment peut-on autoriser chaque jour en été, 600 canoës à l'heure sur la rivière Dordogne**. Cela représente environ 8000 personnes par jour. Où font-ils leurs besoins...??? C'est plus que la population de SOUILLAC chaque jour sur la Dordogne... sans station d'épuration!!!

Gouvernance

- Ne pas oublier le rôle et l'importance des **petites communes** dans ces actions.
- Pourquoi la **GEMAPI** déléguée souvent au Syndicats Rivière est déconnectée de celle de la protection des forages et distribution de l'eau potable ? **Un service unique de l'eau** ne serait-il pas plus pertinent ? Comment les petits syndicats d'irrigation gèrent la ressource ?
- Au-delà des évolutions nécessaires, nous avons déjà un panel de moyens à mettre en œuvre et à contrôler. Il faut avoir une **police environnementale efficace** pour préserver ce joyau de biosphère qu'est la vallée de la Dordogne.
- La **profession agricole** est demandeuse d'être associée à ces réflexions, dès leur commencement.
- **Qu'Epidor puisse évoluer en Conseil scientifique du futur PNR Rivière Dordogne**, et être ainsi indépendant des politiques, et notamment de son président (qui veut bétonner et goudronner la rivière).
- Un **grand plan national** devrait être mise en œuvre, mais recherche de solutions locales dynamisées.

Autres remarques

Appréciation de la démarche Dordogne 2050 en général

- Merci de continuer à communiquer.
- Excellent travail prospectif.
- Aucune à voir dans l'avenir.
- Bon courage
- Bon courage à vous si vous arrivez à mener à bien un tel programme, mais en réussir seulement 20% serait déjà une belle réussite, en tout cas je crois en vous et votre équipe pour convaincre les décideurs, voire infléchir ou stopper les inepties qui n'ont été que trop courantes les 50 dernières années.
- Bon courage et bonne synthèse
- Bon courage pour défendre la biodiversité.
- Bon courage!!
- Bon courage !!!

- Bravo pour votre travail...Mais dépêchez-vous...Ça brûle!!
- Continuez !
- Tous mes vœux de réussite pour ce plan Dordogne 2050 prenant sérieusement en compte les effets du réchauffement climatique.
- Continuez à travailler dans ce sens. ;-)
- Continuez avec plus de synergie à accroître votre action. Elle est déterminante pour l'avenir de ce beau pays.
- Je trouve le sujet extrêmement intéressant.
- Continuez vos investigations
- Très bonne analyse de ce qui nous attend en 2050
- De très bonnes pistes de réflexion ! Et cela fait d'autant plus plaisir qu'il y a des réflexions très bien pensées notamment sur le plan environnemental !
- Félicitation pour cette initiative.
- Félicitations et bon courage pour la suite
- Excellent travail. continuez ainsi, je suis expatrié et vous suit de loin et je suis très fière qu'un tel établissement œuvre pour un si beau fleuve. Je vous en remercie et en espérant pouvoir collaborer un jour avec vous. Bien cordialement.
- Je salue d'abord cette initiative (trop rare !) qui tend à donner la parole aux habitants et indique par là même le désir de ne pas confier systématiquement le diagnostic d'un territoire à une expertise hors sol et félicite les décideurs d'une telle démarche à condition qu'elle soit poursuivie... je crois donc utile de vous recommander le recours à des personnes ou structures ressources afin de parvenir à construire en minimisant autant que faire se peut les doutes liés à la qualité des fondations.

Appréciation de l'enquête

- Le questionnaire est assez complet bien que très technique il est certain que la ressource eau doit être une priorité.
- Ce questionnaire était très pertinent, et il m'a permis d'apprendre pas mal de choses. Je considère que les efforts doivent être faits aussi bien par les industries que par le simple individu. Si l'on aime ou non cet environnement ce n'est pas la question, il faut faire des efforts dans tous les domaines, pour sauvegarder ces espaces magiques.
- Franchement **je n'ai pas compris grand-chose à ce questionnaire**. On me demande mon avis sur des questions dont je n'ai aucune compétence, qui plus est, en faisant des pronostics sur dans 30 ans.... Surtout, j'ai le sentiment d'avoir été orienté du début à la fin dans le choix de mes réponses. J'ai fait ce que j'ai pu, Bonne chance!!
- Il me semble très difficile de répondre à ce type de questionnaires questions et réponses s'enchevêtrent.
- Remarque : pas assez informé pour répondre objectivement à ce questionnaire. Certaines questions comportent les réponses dans leur énoncé. ex. en 2050 il y aura moins d'eau dans la Dordogne, si c'est vrai la réponse est : très alarmant..... Je ne vois pas l'utilité de ce questionnaire.
- La **syntaxe et le vocabulaire** de vos questions ne sont pas toujours simples à décoder.
- La **question sur la valorisation d'une espèce par la pêche professionnelle est très orientée**. cette espèce ne montre pas d'après votre étude un réel impact sur les autres espèces et son effet sur les poissons migrateurs est plus lié au problème de l'existence des barrages que du fait que le silure mange des saumons! alors cette question est totalement inappropriée.

Appréciation des modalités de concertation

- **Communication grand public inexistante** pour les habitants du bassin.
- **Merci d'associer l'avis des habitants !**
- **Que les parcs naturels dont PNRVA soit plus partie prenante et force de propositions ;** sur ma commune, La Tour d'Auvergne, nous avons lancé une étude afin de développer un tourisme 4 saisons sur le site nordique de la STELE.

- Ce sont des questions trop complexes pour le grand public. Il me semble.

Appréciation de l'Atlas

- Nous avons remarqué que les **zones humides** n'étaient que très peu abordées dans l'Atlas, pourtant des cartographies existent. Ces milieux devraient bénéficier d'une page et d'une cartographie dans l'Atlas.
- Les enjeux sont bien identifiés dans l'ensemble. Concernant les solutions ou actions proposées, **difficile de se prononcer sur une présentation en une ou deux lignes**, il va falloir en discuter de manière plus exhaustive car il faut faire attention aux vraies fausses bonnes idées, qui résolvent un problème particulier mais ont des conséquences néfastes pour d'autres enjeux...
- Nb: Jolies photos de l'évolution du Bellevue de Copeyre dans le Lot.
- **L'évolution des aquifères de l'amont (cause Martel, cause de Gramat)** ne semble pas avoir retenu l'attention de votre étude, au demeurant remarquable.

Suggestions concernant la démarche

- Je pense que vous devriez faire une réunion publique pour expliquer à la population vos actions. c'est très difficile pour des "non-initiés" de comprendre votre travail. et les projets que vous avez.
- Travailler encore plus avec votre réseau.
- Attention aux usines à gaz.
- Venez consulter les **maires** sur le terrain.
- Plus de concertation entre les différents acteurs
- Ecouter plus les **scientifiques et les techniciens** que les "bobos" écologistes qui polluent par leur lobbying.
- Appuyez-vous sur les **acteurs de terrain** et tout le travail que vous avez déjà réalisé portera ses fruits...Nos encouragements.
- Etant candidate aux prochaines élections municipales de Montpon j'aurais aimé être reçue avec mon directeur de campagne à ce sujet.
- Eviter d'opposer les territoires (villes/campagnes), les acteurs (habitants/agriculture, /industrie...).
- Une **meilleure communication d'EPIDOR** sur les actions menées sur le bassin de la Dordogne.
- Faisant partie du **CEN Aquitaine**, les projets d'adaptation au changement climatique portés par Epidor nous paraissent très intéressants et nous nous tenons à votre disposition pour discuter de projets communs sur cette thématique.
- Il semble nécessaire de proposer un **plan d'actions concrètes** avec une planification de réalisation et un pré-chiffrage sur les investissements en matière d'études, d'acquisitions foncières et de travaux à réaliser dans les 30 prochaines années .Il me semble opportun de mettre en place un comité de suivi intégrant des élus, des techniciens spécialisés et l'ensemble des acteurs concernés.

Autres remarques

- Une meilleure et réelle prise en compte de l'environnement paraît inéluctable,
- Energie, eau, faune, flore à développer et préserver.
- Ce qui fait la force de ce bassin, c'est la nature.
- 2050 pour moi je serais très loin, donc faite au mieux pour les suivants.
- L'homme, le pêcheur comme l'agriculteur va devoir plus qu'il ne le pense probablement devoir s'intéresser à la biologie, le monde du vivant...
- Le projet de classement de la rivière Dordogne devenait amener des subventions permettant à l'ensemble des cours d'eau situés sur son bassin : qu'en est-il ?
- N'ayant pas pris connaissance en amont du dossier global Dordogne 2050, nous nous réservons la possibilité de vous faire part de nos commentaires ultérieurement.
- Nous sommes dans l'impossibilité de prévoir l'avenir de notre planète.

- Tout change rapidement je ne suis pas sûr que les suggestions de 2020 soient les mêmes qu'en 2050.
- Je reste à votre écoute.
- Lire ma conclusion dans le paragraphe précédent "enjeux climatiques et territoriaux".